

Techniques et équipements de travail en hygiène et salubrité

Techniques et équipements de travail en hygiène et salubrité

Ce document a été rédigé par :

Sylvie Bédard, conseillère, ASSTSAS*

Marius Berger, conseiller cadre en hygiène et salubrité

Marc Gobeil, chef des services d'hygiène, de salubrité, de lingerie et des déchets biomédicaux, Hôtel-Dieu de Lévis, responsable du sous-groupe de travail*

Sylvie Goulet, conseillère en prévention des infections, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, pavillon Saint-Luc

Michel Paillé, coordonnateur en hygiène et salubrité, buanderie-lingerie, Centre hospitalier régional de Trois-Rivières*

Danielle Sicotte, accompagnatrice du groupe de travail*

Marc Thibeault, coordonnateur des services d'environnement, de lingerie et de transport, Institut universitaire en santé mentale de Québec (Centre hospitalier Robert-Giffard), Président de l'Association hygiène et salubrité en santé (AHSS)*

Nous tenons à remercier les membres du Groupe Hygiène et salubrité au regard de la lutte aux infections nosocomiales qui a supervisé la rédaction. M. Denis Giguère, chef du Service des activités de soutien et du partenariat au ministère de la Santé et des Services sociaux, dirige ce groupe.

Les noms des personnes déjà mentionnées et marqués d'un astérisque étaient aussi membres du Groupe Hygiène et salubrité au regard de la lutte aux infections nosocomiales. Au moment de la supervision finale du document, les autres personnes membres de ce groupe étaient :

Yvan Castonguay, chef de la coordination des services Hygiène et salubrité, de la messagerie et des transports, CSSS de Laval

René Drolet, conseiller cadre en sécurité, CSSS de la Vieille-Capitale

Bruno Dubreuil, coordonnateur en hygiène et salubrité, buanderie-lingerie, gestion des déchets biomédicaux, CSSS du Sud de Lanaudière

Johanne Dumont, chimiste, Service du répertoire toxicologique, Direction de la prévention-inspection, CSST

Sylvie Frenette, directrice adjointe des services techniques et d'hôtellerie, CSSS de la Vieille-Capitale

Natalie Gélinas, chef de programme salle d'urgence majeure, CSSS de l'Énergie

Harold Jenkins, analyste de procédés administratifs, Direction générale de la coordination, du financement, des immobilisations et du budget, MSSS

Richard Marchand, microbiologiste infectiologue, AMMIQ, Institut de cardiologie de Montréal

Gilbert Pichette, microbiologiste infectiologue, AMMIQ, Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal

Ramona Rodrigues, M. Sc. (A), CIC, conseillère cadre en prévention et contrôle des infections, CHICA Canada, Montréal, Centre universitaire de santé McGill

Pierre St-Hilaire, adjoint au directeur des services techniques, division hôtellerie, Centre hospitalier universitaire de Québec

Paul Trahan, chef de service, Aides et services techniques, ASSS de Montréal

Danielle Vachon, agente de planification, programmation et recherche, ASSS de la Montérégie

Mise en page et correction :

Pascale Bélanger, Service des activités de soutien et du partenariat, MSSS

Photographies

Merci aux personnes qui ont collaboré au document en participant aux séances de photographie :

Jean-Philippe Brisson, CSSS Jardins-Roussillon, Centre hospitalier Anna-Laberge
Jean-Yves Couture, CSSS Haut-Richelieu-Rouville, Hôpital du Haut-Richelieu
Richard Fecteau, CSSS Haut-Richelieu-Rouville, Hôpital du Haut-Richelieu
Simon Garneau, Centre hospitalier Robert Giffard
Pierre Godin, CSSS Haut-Richelieu-Rouville, Hôpital du Haut-Richelieu
Louise Lamontagne, CSSS Haut-Richelieu-Rouville, Hôpital du Haut-Richelieu
Geneviève Lefebvre, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Hôtel-Dieu du CHUM
Mario Robidoux, CSSS Jardins-Roussillon, Centre hospitalier Anna-Laberge

ainsi qu'aux établissements qui ont donné l'autorisation de photographier certains équipements :

Hôtel-Dieu de Lévis
Hôpital Pierre-Le Gardeur

Édition :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca/hygiene-salubrite

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISBN : 978-2-550-55785-2 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion du présent document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2009

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE.....	6
1. CONTEXTE ET MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL.....	8
2. OBJECTIFS	8
3. PRODUITS CHIMIQUES.....	9
3.1 LES PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	9
3.2 LE CERCLE DE « SINNER »	10
3.2.1 LA TEMPÉRATURE.....	10
3.2.2 L'ACTION MÉCANIQUE	10
3.2.3 L'ACTION CHIMIQUE	11
3.2.4 LE TEMPS DE CONTACT	11
3.3 LA DILUTION.....	11
3.3.1 PRINCIPES DE BASE EN DILUTION	12
3.3.2 CONSÉQUENCES POSSIBLES DU NON-RESPECT DE LA DILUTION	13
3.4 LE PH	13
3.5 LES DÉTERGENTS	14
3.5.1 DÉTERGENTS NEUTRES (OU DÉTERGENTS D'USAGE GÉNÉRAL)	14
3.5.2 DÉTERGENTS DÉGRAISSEURS	15
3.5.3 DÉTERGENTS DÉSINFECTANTS.....	15
3.6 LES AUTRES PRODUITS	16
3.6.1 LAVE-VITRES.....	16
3.6.2 CONTRÔLEURS D'ODEURS	16
3.6.3 DÉCAPANTS DE FINI À PLANCHER	16
3.6.4 NEUTRALISANTS	16
3.6.5 SCELLANTS (BOUCHE-PORES)	16
3.6.6 FINIS À PLANCHER (CIRE).....	17
3.6.7 NETTOYEURS DÉTARTRANTS	17
3.6.8 CRÈMES À RÉCURER.....	17
3.6.9 POUDRES ABSORBANTES	17
4. ÉQUIPEMENTS.....	18
4.1 LES PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	18
4.2 LE CHARIOT D'ENTRETIEN	18
4.3 LES ÉQUIPEMENTS POUR L'ENTRETIEN DES SURFACES	19
4.3.1 L'ENTRETIEN DU MOBILIER ET DES ACCESSOIRES	19
4.3.2 L'ENTRETIEN DES SURFACES DE SOL	20
4.3.3 LES AUTRES PETITS ÉQUIPEMENTS	23
5. ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES.....	26
5.1 LES PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	26
5.2 L'ASPIRATEUR.....	26
5.3 L'AUTOLAVEUSE (AUTORÉCUREUSE)	27
5.4 LA POLISSEUSE À BASSE VITESSE (DÉCAPEUSE).....	27
5.5 LA POLISSEUSE À HAUTE VITESSE.....	28
5.6 LES TAMPONS POUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES	28
5.7 LES AUTRES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES.....	29

TABLE DES MATIÈRES (suite)

6.	TECHNIQUES DE TRAVAIL	30
6.1	LES PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	30
6.2	LES PRINCIPES DE BASE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	30
6.3	LE RESPECT DE LA SÉQUENCE D'ENTRETIEN	31
6.4	LES TECHNIQUES DE TRAVAIL	31
6.5	L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS (PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉQUIPEMENT MÉDICAL, ETC.)	31
7.	ORGANISATION DU TRAVAIL	32
7.1	LE TRAVAIL À L'ESPACE ET LE TRAVAIL À LA TÂCHE.....	32
7.2	LA FRÉQUENCE D'ENTRETIEN (PLANIFICATION)	33
7.3	LES PROCÉDURES DE TRAVAIL.....	34
8.	LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	34
8.1	LES DÉCHETS DOMESTIQUES	34
8.2	LES DÉCHETS BIOMÉDICAUX.....	34
8.3	LES MATIÈRES DANGEREUSES.....	35
8.4	LES MATIÈRES RECYCLABLES	35
9.	RECOMMANDATIONS	36
10.	CONCLUSION	36
	FICHE SYNTHÈSE A : Le chariot d'entretien	37
	FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail.....	40
	FICHE SYNTHÈSE C : Les procédures d'entretien	65

GLOSSAIRE

Balai à franges : Équipement de forme plate utilisé avec un bandeau lavable à franges fait de polyester ou de coton (communément appelé « vadrouille »).

Balai trapèze : Balai de forme trapézoïdale permettant à l'utilisateur de ramener la poussière vers le centre de la pièce lors du détournement de celle-ci.

Bandeau de balayage ou de lavage : Bande de matériel réutilisable ou jetable utilisée avec un balai trapèze ou un manche de lavage à plat afin d'effectuer une opération de balayage ou de lavage d'une surface de sol. Cet article est généralement utilisé dans le cadre du balayage ou du lavage à usage unique.

Décapage : Opération consistant à débarrasser complètement une surface de son fini protecteur à l'aide d'une solution aqueuse fortement basique (décapant) et d'une action mécanique importante (tampon hautement abrasif).

Détergent (ou agent de surface, détersif, surfactant) : Composé chimique, généralement issu du pétrole, doté de propriétés tensioactives qui le rendent capable d'enlever les salissures. La détergence est un élément d'hygiène fondamentale, puisqu'elle permet d'éliminer une grande partie des bactéries présentes sur les surfaces.

Dilution : Procédé consistant à obtenir une solution finale de concentration inférieure soit par ajout de solvant, soit par prélèvement d'une partie de la solution et remplacement par du solvant pour garder le même volume. La dilution se caractérise par son taux de dilution. Cette notion présuppose que le corps dilué soit soluble dans le solvant utilisé.

Équipement (outil) : Instrument utilisé directement ou par le truchement d'une machine afin d'exercer une action le plus souvent mécanique ou thermique sur un élément d'environnement à traiter. Il améliore l'efficacité des actions entreprises ou donne accès à des actions impossibles autrement. Plusieurs équipements procurent un avantage mécanique en fonctionnant selon le principe d'une machine simple.

Matières résiduelles : Matières et matériaux issus des activités courantes. Ce terme inclut aussi bien les déchets généraux et les déchets biomédicaux que les matériaux récupérés.

pH : Potentiel hydrogène (ou pH) mesurant l'activité chimique de protons (H⁺) solvatés. En solution aqueuse, ces protons sont présents sous la forme de l'ion oxonium (également, et improprement, appelé hydronium). Plus couramment, on considère que le pH mesure l'acidité ou la basicité d'une solution.

Récurage : Opération consistant à débarrasser partiellement une surface de son fini protecteur à l'aide d'une solution aqueuse légèrement basique (ex. : dégraissant) et par une action mécanique modérée (tampon moyennement abrasif).

Récurage à sec : Opération consistant à débarrasser partiellement une surface de son fini protecteur à l'aide d'un relustrant et par une action mécanique modérée (tampon moyennement abrasif).

Rémanence : Capacité d'un produit à assurer une protection désinfectante pendant une certaine période de temps après l'application.

Saturation (chimie) : En chimie des solutions, concentration à partir de laquelle une substance ne peut se dissoudre dans un solvant.

Solution aqueuse : En chimie, phase liquide contenant plusieurs espèces chimiques, dont une majoritaire, l'eau (H₂O, le solvant), et des espèces minoritaires, les solutés ou « espèces chimiques dissoutes ».

SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Usage unique : Pratique consistant à utiliser une fourniture de façon unique afin de limiter les contaminations croisées (ex. : lavage du plancher d'une chambre de patient). Une fourniture lavable sera alors envoyée au lavage après usage, alors qu'une fourniture jetable sera envoyée dans les déchets.

1. CONTEXTE ET MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

CONTEXTE

Au cours des dernières années, l'augmentation de l'achalandage dans les établissements de santé du Québec et l'accroissement de la virulence de certains micro-organismes pathogènes ont entraîné une augmentation significative des éclosions. L'environnement étant un des vecteurs de transmission des infections nosocomiales, il est devenu primordial de se pencher sur les pratiques des services d'hygiène et salubrité et de revoir les façons de faire de chacune des interventions effectuées par ces services. Devant la grande disparité observée et l'absence de standards provinciaux, il est évident pour le groupe de travail en hygiène et salubrité que l'harmonisation de certaines pratiques est maintenant inévitable.

MANDAT

Dans le but d'harmoniser les façons de faire en hygiène et salubrité, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis sur pied différents groupes de travail dont le mandat est de rédiger des guides permettant d'atteindre les objectifs visés dans les lignes directrices. Le mandat du présent groupe est d'abord de relever les meilleures pratiques en vigueur dans le réseau et par la suite d'élaborer un document regroupant les équipements et les techniques de travail que l'on doit retrouver en établissement de santé et qui permettront aussi de maintenir l'intégrité des surfaces. Cet outil de référence vise donc à harmoniser les techniques utilisées dans les établissements.

2. OBJECTIFS

L'objectif général visé par le présent guide est de définir les pratiques en hygiène et salubrité qu'il est souhaitable d'implanter dans les établissements au regard des spécificités inhérentes à ce secteur d'activité.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- présenter les produits chimiques et les outils à utiliser ;
- déterminer l'organisation de travail à implanter ;
- répertorier les meilleures techniques de travail à appliquer dans un contexte d'hygiène en établissement de santé et produire des fiches synthèse à l'intention du personnel des services d'hygiène et salubrité.

3. PRODUITS CHIMIQUES

3.1 Les principes fondamentaux

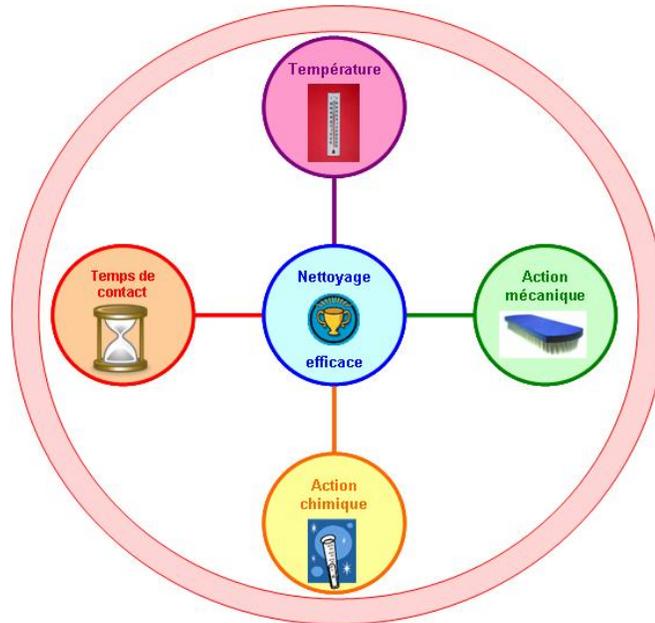
Il est primordial de respecter les principes suivants lors de l'utilisation de produits chimiques, et tout particulièrement lors de la réalisation de tâches d'hygiène et salubrité.

- Connaître les dangers et les précautions liés à l'usage des produits (SIMDUT).
- Lire les étiquettes des produits, prendre connaissance des fiches signalétiques et utiliser seulement des contenants étiquetés, incluant les bouteilles munies d'un bec verseur.
- Porter, lorsqu'ils sont requis, les équipements de protection (ex. : gants, masque, blouse, etc.).
- Toujours utiliser les produits chimiques aux seules fins pour lesquelles ils sont fabriqués.
- Se référer au fabricant des surfaces pour connaître les quantités nécessaires à l'entretien du revêtement afin d'éviter de détériorer les surfaces et se référer aux ressources en prévention des infections pour les besoins spécifiques lors de la désinfection.
- Ne pas mélanger les produits chimiques à moins que cela ne fasse l'objet d'une recommandation ou d'une directive du fabricant.
- Avec des produits chimiques, privilégier une eau tempérée afin de réduire les émanations de vapeurs toxiques et de maintenir l'efficacité des produits¹.
- Éviter les éclaboussures lors de la préparation des solutions et toujours verser un produit chimique dans l'eau et non l'inverse ; les éventuelles éclaboussures contiendront alors une solution plus diluée.
- Respecter rigoureusement les consignes relatives aux dilutions et aux quantités nécessaires pour préimprégner les linges.
- Lors de l'entretien d'une surface à l'aide d'un linge, imprégner le linge et non la surface à nettoyer afin d'éviter toute émanation.
- Limiter la vaporisation uniquement à l'entretien des espaces inaccessibles avec un linge ; s'assurer que le produit vaporisé est utilisé de façon sécuritaire.
- Vérifier la durée de vie utile d'un produit après dilution afin de s'assurer de l'efficacité de la solution utilisée ; se référer aux informations du fabricant.
- Toujours respecter le temps de contact des produits utilisés. Les germicides ne devraient jamais être essuyés.
- Ranger les produits de façon sécuritaire.

1. Voir le guide *Désinfectants et désinfection en hygiène et salubrité : principes fondamentaux* (à paraître).

3.2 Le cercle de « Sinner »

Facteurs ayant une incidence directe sur la qualité du nettoyage



La qualité d'une action de nettoyage dépend des quatre facteurs ci-dessus regroupés dans le cercle de Sinner. Dans certaines conditions, l'augmentation de l'un des paramètres peut améliorer le résultat de l'ensemble.

3.2.1 La température



L'action thermique influe sur le résultat qualitatif de l'activité de nettoyage.

- L'action thermique peut être générée par la température de la solution ou par une action mécanique comme le frottement d'un tampon sur une surface de sol.
- Certains produits chimiques sont efficaces à l'intérieur d'un intervalle de température déterminé.
- L'action thermique favorise l'action des produits thermoréactifs tels que les produits utilisés lors de la technique de récurage à sec des surfaces de sol.

3.2.2 L'action mécanique



L'action mécanique sur une surface peut se faire de différentes façons.

- Un équipement manuel (ex. : linge, brosse, vadrouille, etc.) sert à frotter des surfaces sur lesquelles l'utilisation d'une machine n'est pas applicable.

- Un équipement électromécanique comme la polisseuse à basse vitesse ou l'autolaveuse engendre une pression et un frottement plus grands.
- Lors d'opérations de nettoyage, l'action mécanique doit être modulée afin d'éviter les altérations des surfaces.

3.2.3 L'action chimique

Tout produit est catégorisé en fonction de son action chimique (ex. : détergent, fini à plancher, désinfectant, etc.).



- Tout produit chimique a une utilité précise qu'on doit respecter afin d'en maximiser l'efficacité et d'éviter tout accident.
- Chaque produit a une efficacité donnée selon une dilution bien précise ; il est important de respecter la dilution de chaque produit, car le surdosage et le sous-dosage peuvent avoir des incidences sur le résultat attendu².
- Un même produit chimique peut avoir une utilité différente en fonction de la dilution à laquelle il est utilisé ; il est donc important de lire la fiche technique.
- Les propriétés chimiques de l'eau (ex. : son alcalinité ou sa dureté) peuvent avoir une incidence importante sur l'efficacité chimique d'un produit³.

3.2.4 Le temps de contact

Le temps de contact définit le temps de présence nécessaire d'un produit chimique sur une surface pour une efficacité optimale.



- Lors des opérations de nettoyage et de désinfection, le respect du temps de contact assure le résultat de l'action chimique.
- Le non-respect du temps de contact peut empêcher le produit chimique d'agir adéquatement : peu ou pas d'effet si le produit n'est pas laissé assez longtemps ou possibilité d'endommager la surface si le produit est laissé trop longtemps.
- Certains produits chimiques restent « efficaces » une fois asséchés (ex. : ammoniums quaternaires), ce qui facilite l'atteinte de leur temps de contact. Par contre, d'autres produits doivent rester en solution aqueuse pour atteindre le temps de contact nécessaire à leur pleine efficacité (ex. : chlore).

3.3 La dilution

La dilution est l'action qui consiste à réduire la concentration d'une solution en l'ajoutant à un liquide.

2. Voir section 3.3.2. : Conséquences possibles du non-respect de la dilution.

3. Voir le guide *Désinfectants et désinfection en hygiène et salubrité : principes fondamentaux* (à paraître).

3.3.1 Principes de base en dilution

Tout produit chimique doit être dilué selon les recommandations du fabricant pour obtenir un maximum d'efficacité.

Il existe deux façons de diluer un produit chimique :

Dilution automatisée

Ce mode de dilution fait appel à l'utilisation d'un dilueur et permet un meilleur contrôle de la qualité de dilution effectuée ; c'est le mode de dilution recommandé.

- Il faut privilégier, si possible, des dilueurs permettant d'avoir des contenants de produits chimiques scellés (meilleure conservation).
- Il est important de s'assurer de l'efficacité du dilueur en effectuant des tests de solution périodiquement selon les recommandations du fournisseur.
- Le risque d'éclaboussures est très limité, ce qui représente un gain important pour la sécurité des travailleurs et de la clientèle.
- L'utilisation de dilueurs entraîne un meilleur contrôle des coûts grâce à une consommation plus efficace des produits chimiques.



Dilution manuelle

Il y a possibilité d'erreur dans la dilution à cause du manque de précision de la méthode (solution trop diluée ou trop concentrée).

- On doit avoir recours soit à un contenant gradué, soit à une pompe, soit à tout autre accessoire permettant de mesurer.
- Il y a un risque important d'éclaboussure de la solution lors du versement. L'utilisation d'équipements de protection (ex. : lunettes, gants, masque) peut être nécessaire.



3.3.2 Conséquences possibles du non-respect de la dilution

Sous-dosage

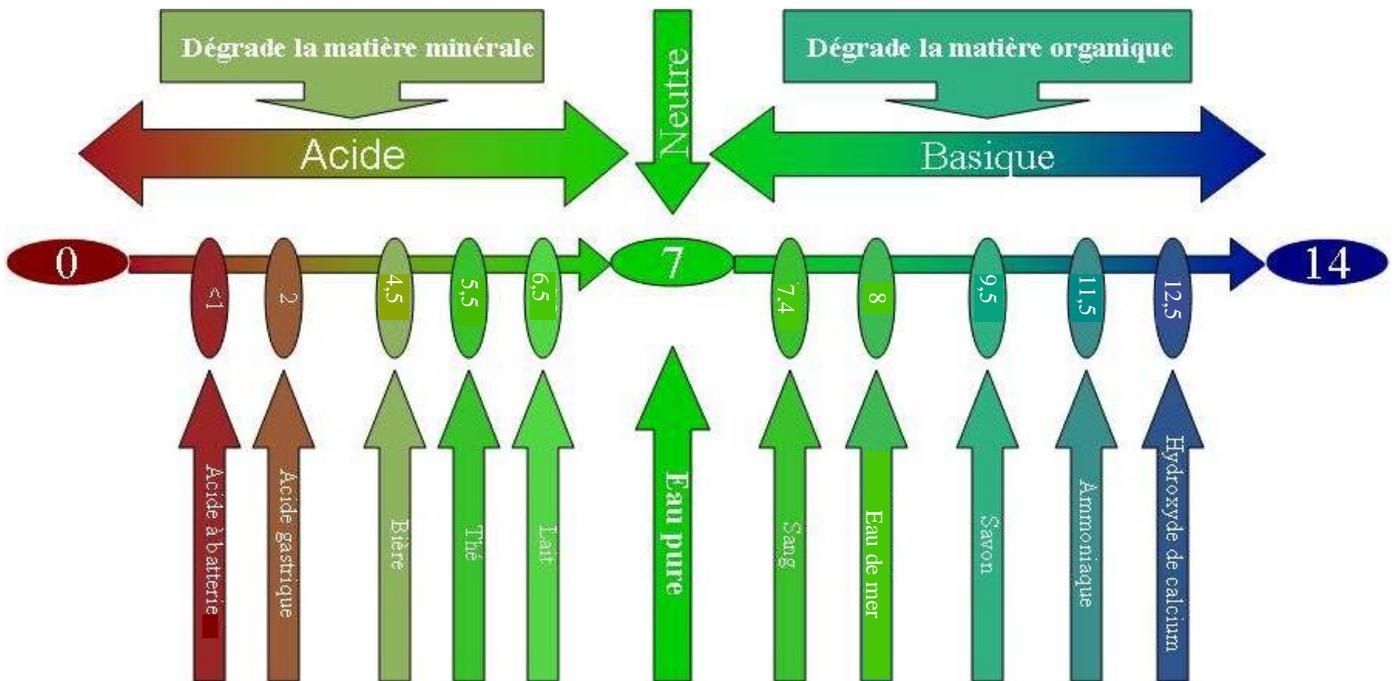
- Diminution de l'efficacité de la solution : une solution détergente trop diluée peut déloger de façon inadéquate la matière organique de la surface à nettoyer.
- Résistance des micro-organismes favorisée : un désinfectant trop dilué peut n'éliminer que partiellement les micro-organismes ciblés.
- Propreté visuelle et non bactériologique : une solution trop diluée dans le but de minimiser les dépôts résiduels peut diminuer l'action de la solution (ex. : chlore), limitant ainsi la quantité de micro-organismes éliminés lors de la désinfection.

Surdosage

- Dépôts de résidus : le surdosage peut rendre le rinçage difficile et laisser un film résiduel sur la surface nettoyée.
- Adhésion plus facile de la saleté : le surdosage peut laisser un dépôt collant et ainsi retenir la saleté.
- Altération des surfaces : une solution trop concentrée peut engendrer une détérioration des surfaces nettoyées à cause d'un pH trop élevé ou trop faible (voir en page suivante).
- Efficacité non assurée : l'excès d'un produit chimique dans une solution peut entraîner sa saturation et ainsi limiter les actions pour lesquelles il était initialement prévu.
- Risques pour la santé et la sécurité possiblement accrus : l'éclaboussure accidentelle d'une solution trop concentrée peut causer des préjudices au travailleur ou à la clientèle.
- Impact possible pour l'environnement.

3.4 Le pH

Le pH (ou potentiel hydrogène) est le symbole utilisé pour exprimer le degré d'acidité ou de basicité d'une solution chimique. Le pH est mesuré sur une échelle de 0 à 14, les acides ayant un pH inférieur à 7 et les bases ayant un pH supérieur à 7. Le pH d'une solution neutre correspond à 7.



3.5 Les détergents

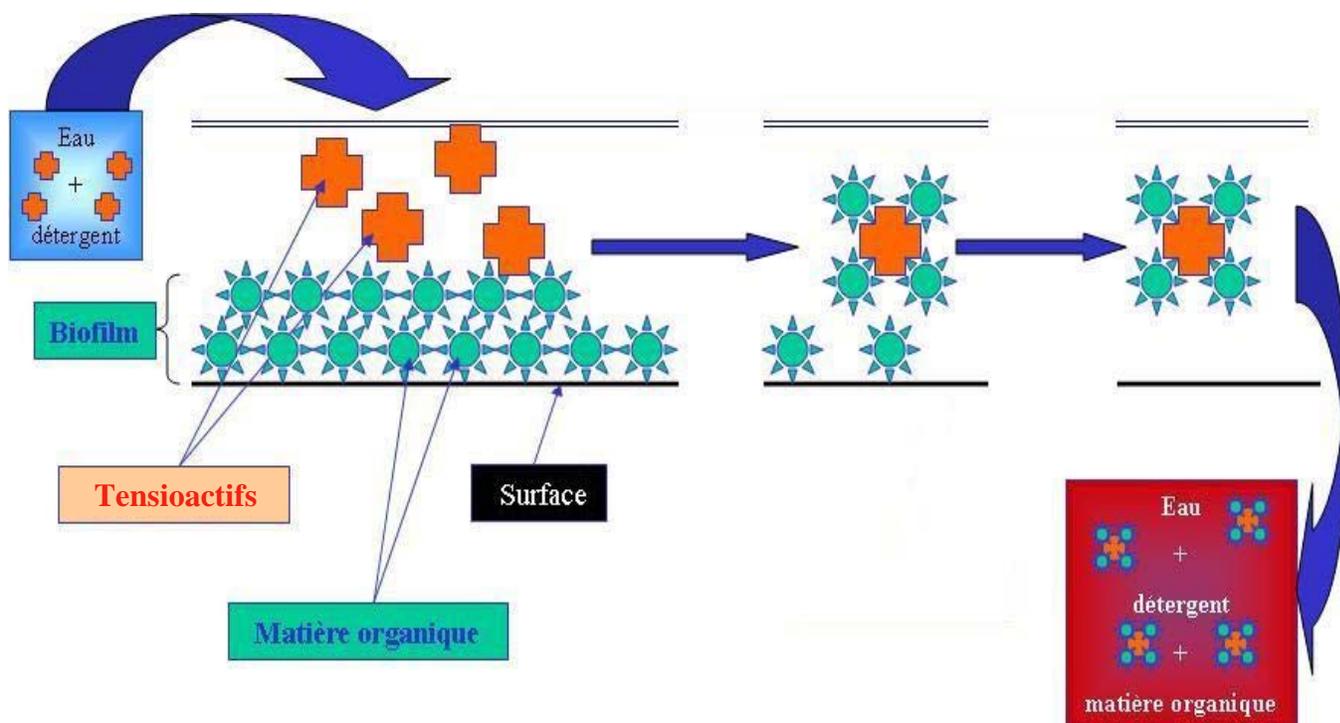
La détergence d'un produit est sa capacité à mettre les molécules de matière organique en suspension dans une solution aqueuse grâce à ses tensioactifs afin de les évacuer ensemble dans l'eau de rinçage (voir figure en page suivante).

3.5.1 Détergents neutres (ou détergents d'usage général)

Les détergents neutres sont communément appelés « savons ». Ils ont un pH légèrement basique leur permettant de déloger la saleté (facteur limitant de la croissance bactérienne) sans altérer les finis. Ils peuvent être utilisés, entre autres :

1. pour un usage quotidien sur les surfaces n'ayant pas besoin d'être désinfectées comme le mobilier de bureau, les surfaces de sol, les vitres, etc. ;
2. pour le nettoyage d'une surface préalablement à l'application de certains désinfectants sensibles à la matière organique (ex. : chlore) ;
3. pour déloger la saleté tenace se trouvant sur une surface.

Adéquatement dilués, les détergents neutres ne laissent pas de dépôts en séchant. Ils ont une capacité moussante plus ou moins grande. On peut les utiliser pour un lavage manuel ou mécanique des surfaces de sol, et également pour effectuer un récurage de surface.



3.5.2 Détergents dégraisseurs

Les détergents dégraisseurs ont un pH plus basique que les détergents neutres, ce qui leur permet de déloger les saletés plus tenaces telles que les corps gras, les hydrocarbures, etc. Ils peuvent toutefois présenter un risque pour les surfaces ayant un fini comme le fini à plancher. Grâce au développement de la biotechnologie (composés enzymatiques), certains détergents dégraisseurs peuvent être spécifiques à un type de matière à déloger (ex. : gras alimentaire, huile, etc.). Ils ont une capacité moussante plus ou moins grande et peuvent être utilisés pour un lavage manuel ou mécanique. Les dégraisseurs d'usage général sont aussi utilisés pour effectuer un récurage plus en profondeur des surfaces de sol.

3.5.3 Détergents désinfectants

Il s'agit de composés chimiques ayant la double propriété de détergence et de désinfection. Les détergents désinfectants sont traités dans le guide *Désinfectants et désinfection en hygiène et salubrité : principes fondamentaux* (à paraître).

3.6 Les autres produits

3.6.1 *Lave-vitres*

Il s'agit de produits servant à nettoyer les miroirs et autres surfaces vitrées de petite dimension (vitre de porte, miroir de chambre, etc.). Ils sont composés d'un agent à évaporation rapide (alcool, ammoniacque, etc.) et ils doivent être dilués correctement pour ne pas laisser de traces.

3.6.2 *Contrôleurs d'odeurs*

Il s'agit de produits servant à disséminer dans l'air une odeur qui contrebalance temporairement une odeur désagréable. Ils doivent être dispersés sur une surface telle qu'une plinthe ou une surface de sol en céramique et on doit éviter la vaporisation dans l'air (aérosol) afin de limiter la dispersion de composés chimiques. Les produits liquides sont à privilégier par rapport aux contenants pressurisés afin de minimiser les impacts environnementaux. Ils doivent toutefois être utilisés avec parcimonie et seulement lorsque c'est nécessaire à cause des effets possibles sur les voies respiratoires.

3.6.3 *Décapants de fini à plancher*

Il s'agit de produits qui, combinés à l'action mécanique d'une décapeuse, permettent d'éliminer les couches de cire par leur action chimique. Les décapants sont des produits basiques ; leur pH est donc élevé ($\text{pH} > 7$). Les décapants sont corrosifs et doivent être manipulés par des personnes aptes à le faire. Ils se trouvent sous forme liquide (ou en gel pour les surfaces verticales) et ils doivent être utilisés uniquement pour des interventions de décapage. Leur utilisation entraîne des contraintes importantes dans les opérations, et l'environnement de travail doit être préparé en conséquence (ex. : protection des surfaces cirées, limitation de la circulation, etc.).

3.6.4 *Neutralisants*

Après avoir été décapée, la surface de sol doit être neutralisée ($\text{pH} = 7$) avec un produit acide (neutralisant) afin de permettre l'application d'un nouveau fini à plancher et de favoriser l'adhérence et la durabilité des couches de fini.

3.6.5 *Scellants (bouche-pores)*

Le bouche-pores permet de diminuer la porosité d'un revêtement de sol. Il doit être utilisé préalablement à l'application de fini si la surface de sol est poreuse (afin d'éviter que celle-ci n'absorbe le fini) et il ne doit être utilisé qu'à cette seule fin.

3.6.6 Finis à plancher (cire)

Il s'agit de produits qui protègent l'intégrité des surfaces de sol. Ils sont composés de particules solides parmi lesquelles se trouvent des particules brillantes. Un juste dosage de chacune d'entre elles donne au fini une durabilité accrue ou un brillant plus éclatant. Des finis différents sont utilisés selon le type de revêtement de sol et selon l'entretien périodique que l'on souhaite en faire. Le fini offre une protection qui permet un entretien routinier en limitant l'encrassement et par conséquent le développement de micro-organismes. Le fini à plancher contribue à la propreté visuelle. Cependant, il peut être endommagé par l'utilisation de certains produits tels que les solutions chlorées ou l'alcool que l'on trouve dans les rince-mains.

3.6.7 Nettoyeurs détartrants

Les nettoyeurs détartrants sont des produits acides dont l'utilité est d'éliminer les dépôts de matières minérales sur les surfaces telles que la porcelaine. Ils sont généralement utilisés pour l'entretien des cuvettes de toilette. Compte tenu des risques importants liés à l'utilisation de solutions acides (santé et sécurité, bris de matériaux, etc.), il est recommandé de faire preuve de prudence lors de leur utilisation.

3.6.8 Crèmes à récurer

Les crèmes à récurer remplacent les poudres à récurer qui doivent être éliminées à cause des risques d'inhalation lors de leur application. Elles sont utilisées pour le nettoyage régulier des surfaces en porcelaine et contiennent généralement des éclats de matière abrasive (ex. : éclats de coquillages) permettant d'augmenter l'action mécanique exercée sur la surface lors de leur application avec un linge.

3.6.9 Poudres absorbantes

Les poudres absorbantes sont principalement utilisées lors de dégâts tels que des vomissures. Ces poudres sont déversées sur les résidus liquides à ramasser et les absorbent en se gélifiant, ce qui facilite le ramassage. Souvent, ces produits ont également des propriétés désinfectantes, d'où leur utilité dans les secteurs particulièrement exposés à ce genre d'événements (salle d'urgence, unités de longue durée, etc.). Il faut toutefois faire attention aux risques d'inhalation lors de leur utilisation.

4. ÉQUIPEMENTS

4.1 Les principes fondamentaux

Lors de l'utilisation des équipements réservés aux tâches d'hygiène et salubrité, il est important de respecter les principes suivants :

- les équipements doivent être propres et en bon état de fonctionnement ;
- les équipements doivent faire l'objet d'un entretien quotidien et d'un entretien périodique afin d'assurer leur efficacité et leur longévité; ils doivent donc être conçus pour faciliter cet entretien ;
- il faut toujours laisser le chariot d'entretien à l'extérieur des chambres et n'entrer dans la pièce que la quantité requise de fournitures et d'équipements ;
- dans les chambres de patients sous précautions additionnelles, les équipements utilisés doivent être désinfectés après chaque intervention, dans le local même ou dans l'antichambre s'il y en a une ;
- tout bris ou dysfonctionnement doit être signalé au chef d'équipe ou au supérieur immédiat et une requête doit alors être émise auprès du service d'entretien et réparation des installations.

4.2 Le chariot d'entretien

Équipement essentiel, le chariot d'entretien permet au travailleur d'avoir à sa disposition l'ensemble des équipements nécessaires à la bonne réalisation de ses tâches. Il existe différents chariots d'entretien en fonction de la technique utilisée (lavage à plat, linges préimprégnés, tordeur, système à deux seaux, chariot à murs, etc.). Un chariot doit permettre de restreindre à la clientèle l'accès aux équipements et aux fournitures (ex. : chariots verrouillés dans les secteurs à risque tels que la pédiatrie et la santé mentale).



Caractéristiques souhaitables pour un chariot d'entretien :

- roulements à billes scellés ;
- grandes roues directionnelles facilitant le déplacement et permettant de franchir les obstacles ;
- poignées facilitant la préhension ;
- poids facilitant la manœuvre du chariot ;
- entretien facile (matériaux non poreux) ;
- chariot silencieux.

Les équipements et les produits pouvant se retrouver dans un chariot d'entretien sont énumérés dans la fiche synthèse A : Le chariot d'entretien.

4.3 Les équipements pour l'entretien des surfaces

4.3.1 L'entretien du mobilier et des accessoires

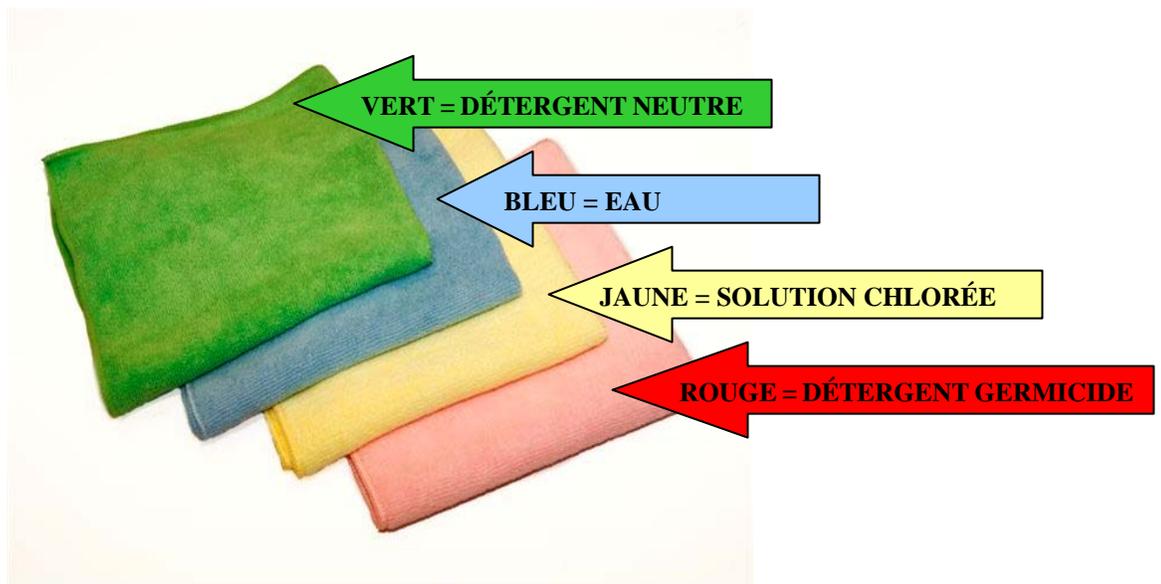
4.3.1.1 Les différents linges

Deux types de linges sont utilisés pour l'entretien des surfaces. Les principaux avantages et inconvénients sont résumés au tableau suivant.

LINGES EN COTON	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
	Coût abordable Disponibilité facile	Durabilité faible Charpie résiduelle Faible capacité d'absorption Facilité à se tacher Qualité variable
LINGES EN MICROFIBRE	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
	Grande capacité d'absorption et de rétention de la matière organique Grande durabilité Efficacité accrue de l'action mécanique	Coût plus élevé que le coton Réduction de l'efficacité avec le chlore et l'adoucissant

4.3.1.2 La codification par couleur

Afin de faciliter la tâche des travailleurs et de minimiser les risques d'erreur associés à l'utilisation des différents produits chimiques, il est possible d'instaurer une codification associant une couleur à un produit spécifique. Cette codification peut s'appliquer aussi bien au linge qu'au contenant lui-même. L'implantation graduelle de cette charte de couleurs est un élément important pour l'instauration des standards provinciaux en hygiène et salubrité.



4.3.2 *L'entretien des surfaces de sol*

4.3.2.1 Le balayage des surfaces

Le balayage a pour but d'enlever les saletés non adhérentes des surfaces de sol (poussière, déchets, etc.).

Équipements pour le balayage

<p style="text-align: center;">Le balai à franges</p> 	<p>De forme plate, on l'utilise avec un bandeau lavable à franges fait de polyester ou de coton.</p> <p>Afin de mieux retenir les particules de poussière plus fines, le bandeau peut être enduit de produits électrostatiques ou agglutinants. Cela évitera de remettre en suspension les poussières qui peuvent véhiculer les germes.</p>
<p style="text-align: center;">Le balai trapèze</p> 	<p>Ce balai est particulièrement utile pour la mise en place de l'entretien à usage unique dans les secteurs appropriés (un bandeau de balayage par local), ce qui permet de limiter grandement les contaminations croisées.</p> <p>Pour le balayage, le balai trapèze peut être muni d'un bandeau en microfibre ou d'un bandeau jetable.</p>
<p style="text-align: center;">Les autres balais</p> 	<p>Différentes formes et tailles de balais existent sur le marché. Leurs brins peuvent également être faits de fibre naturelle (ex. : paille) ou synthétique. Cependant, l'utilisation de cet équipement remet en suspension une grande quantité de poussière. Par conséquent, en établissement de santé, l'utilisation du balai doit être limitée à des secteurs où le risque de contamination est faible, par exemple l'entretien des extérieurs.</p>

4.3.2.2 Le lavage des surfaces de sol

L'objectif du lavage des surfaces de sol est d'enlever, à l'aide d'une solution, les saletés adhérentes des surfaces de sol (taches, saletés, dépôts, etc.); sauf pour certains cas particuliers, les surfaces de sol doivent avoir été préalablement balayées.

Équipements de lavage

<p style="text-align: center;">La vadrouille à franges</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"></div>	<p>Le lavage conventionnel se fait à l'aide d'une vadrouille à franges lavable (« moppe ») qui peut être de différents volumes. La vadrouille s'utilise avec deux seaux, un avec une solution de nettoyage dans lequel on trempe la vadrouille à franges afin d'étendre la solution de nettoyage et un autre avec de l'eau claire permettant le rinçage et l'essorage de la vadrouille.</p> <p>Ce type de lavage est utilisé dans certaines zones qui risquent moins d'être contaminées comme les entrées.</p>
<p style="text-align: center;">Le balai trapèze</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"></div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"><p>Bandeaux lavables</p><p>Bandeaux jetables</p></div>	<p>Le lavage à plat se fait à l'aide d'un balai trapèze (équipé ou non d'un réservoir de solution). Cet équipement devrait être utilisé dans toute zone ou tout espace présentant un risque élevé de transmission des infections par l'environnement (ex. : chambre de patient, bloc opératoire, salle d'examen, etc.).</p> <p>Le balai trapèze peut être muni de bandeaux lavables ou jetables préimprégnés d'une solution nettoyante ou désinfectante.</p> <p>Il facilite la mise en place du nettoyage à usage unique qui consiste à utiliser un équipement ou une fourniture dans un seul local ou dans une seule partie d'un local afin de limiter la contamination croisée par des micro-organismes. Le lavage à plat est particulièrement recommandé dans les secteurs où le risque est plus élevé.</p> <p>Il existe également des systèmes de lavage à plat utilisant une essoreuse (à utiliser dans des secteurs moins critiques).</p>

4.3.3 Les autres petits équipements

Brosse à toilette

Il s'agit d'un petit équipement destiné à enlever des souillures non adhérentes dans une cuve de toilette. Lors de l'entretien périodique des cuvettes, la brosse permet également d'ajouter l'action mécanique à l'action chimique de l'acide à toilette.



Brosses à usages multiples

Ces brosses peuvent avoir différentes formes. Elles servent à accéder aux endroits difficiles à entretenir pour y appliquer une action mécanique importante par frottage (ex. : contour de robinetterie, arrière de lavabo, etc.). Leurs poils peuvent être composés de fibres naturelles (à proscrire pour des raisons d'hygiène) ou bien de fibres synthétiques (plus faciles à nettoyer et à désinfecter).



Dilueur⁴

Il existe des dilueurs « universels » qui peuvent être utilisés avec n'importe quel produit chimique; ces dilueurs doivent être calibrés en fonction du produit utilisé et de la dilution attendue. Il existe aussi des dilueurs spécifiques associés à certains fournisseurs et à certains formats de contenants ; ces modèles évitent généralement la calibration de l'appareil à chaque changement de produit.

4. Voir section 3.3.1.

Grattoir (ou couteau)

C'est un outil important, car il permet de déloger des saletés adhérentes (ex. : gomme, décapant dans un coin, dépôt calcaire, etc.).



Nécessaire à vitres

Il est composé d'un seau, d'une raclette (ou « squeegee »), d'un mouilleur, d'une éponge, d'un grattoir, d'un chiffon et d'un manche télescopique. Le lavage des surfaces vitrées s'en trouve facilité et est plus efficace.



Nécessaire à murs

Il est composé d'un manche extensible, d'un seau muni d'une essoreuse (avec rehausseur si besoin) et d'un linge de lavage (coton ou microfibre). Cet ensemble permet de laver les surfaces verticales inaccessibles à la main. Il existe aujourd'hui des chariots équipés spécifiquement pour le lavage des murs et sur lesquels on trouve tout l'équipement nécessaire à cette opération.



Nécessaire à plinthes

Il s'agit d'un porte-tampon manuel (également appelé « doodlebug ») fixé à un manche et qui permet de frotter les plinthes pour les nettoyer ou enlever les résidus de fini lors d'un décapage.

Plumeau à poussière

Cet équipement permet de déloger la poussière dans les endroits difficiles d'accès. Il doit être utilisé avant l'époussetage d'un local à cause de la possibilité de remettre les particules de poussière en suspension. Il doit donc, dans la mesure du possible, être utilisé uniquement dans des secteurs à faible risque. Pour limiter ces inconvénients, il faut choisir préférentiellement un modèle que l'on pourra humidifier (ex. : microfibre). Certains modèles peuvent être fixés à un manche afin d'en augmenter la portée.



Seau et essoreuse

De différentes formes, contenances et couleurs, les seaux sont utilisés pour différentes tâches. Ils peuvent être faits de plastique ou de métal (généralement en acier inoxydable). Les seaux utilisés pour le lavage des surfaces de sol sont généralement munis de roues et d'une essoreuse (voir ci-dessous). Comme tous les autres équipements, les seaux doivent être nettoyés après chaque usage. Ils peuvent être munis de couvercles lorsqu'ils sont utilisés pour mettre les linges à tremper sur les chariots ou lorsqu'ils contiennent une solution qui émet des vapeurs. Pour des raisons de professionnalisme, il faut éviter de « recycler » les seaux d'autres secteurs (ex. : seau de mayonnaise du service alimentaire).



Un seau peut être muni d'une essoreuse afin d'éliminer le surplus de solution de la vadrouille à franges. Les essoreuses peuvent être de différentes formes et différents volumes, en fonction du type de vadrouille utilisé.



5. ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES

5.1 Les principes fondamentaux

En plus des principes énumérés à 4.1., les principes suivants doivent être respectés :

- planifier un entretien hebdomadaire des machines à batterie acide dans le but de contrôler le niveau d'eau dans les cellules. Les batteries au gel ne requièrent pas cette procédure ;
- toujours débrancher un équipement électrique avant d'intervenir sur l'équipement ;
- utiliser des rallonges électriques conformes et en bon état.

5.2 L'aspirateur

Il s'agit d'un équipement électrique permettant d'aspirer les saletés non adhérentes. Il existe différents modèles : modèles à dos, modèles à réservoir, traîneaux, verticaux, aspirateurs à eau, aspirateurs à poussière, et aspirateurs filtrants à haute efficacité (HEPA). Les modèles à dos sont très utiles pour l'entretien des grilles de ventilation ainsi que pour l'entretien des endroits exigus, (ex. : par exemple derrière les bureaux). Les modèles verticaux servent à l'entretien des surfaces de sol en tapis. Tous les aspirateurs doivent être vérifiés et entretenus après chaque usage ; le sac des modèles HEPA doit être changé après chaque utilisation. Il faut de plus porter attention aux turbulences engendrées par la sortie d'air.



5.3 L'autolaveuse (autorécureuse)

L'autolaveuse est un équipement servant à l'entretien quotidien ou périodique des surfaces de sol. Elle peut être à fil ou à batterie, avec conduite assise (autoportée) ou debout. On peut l'équiper d'un tampon ou d'une brosse. La surface de travail (largeur de contact des tampons) est variable, et certaines machines peuvent utiliser différentes largeurs de tampons. L'avantage de l'autolaveuse est de toujours laver avec une solution propre et d'aspirer l'eau souillée à mesure que l'appareil avance, ce qui diminue le risque de chute. En plus de l'action chimique de la solution détergente, l'autolaveuse apporte une action mécanique importante visant à désincruster la saleté sur la surface du sol. On utilisera généralement les tampons rouges ou bleus⁵.



5.4 La polisseuse à basse vitesse (décapeuse)

Il s'agit d'un équipement électrique servant à enlever le fini sur une surface de sol ou à effectuer un entretien périodique de cette même surface. Son poids permet une action mécanique importante sur le sol. La polisseuse à basse vitesse tourne aux environs de 175 tours par minute. Elle peut être équipée de tampons de différentes couleurs⁶. Avec une solution décapante, l'utilisation d'un tampon noir permet de retirer complètement le fini d'une surface de sol alors qu'avec une solution détergente, l'utilisation d'un tampon rouge permet un récurage de surface afin d'éliminer partiellement les couches de fini usées.



5. Voir 5.6., Les tampons pour les équipements électromécaniques.

6. Voir 5.6., Les tampons pour les équipements électromécaniques.

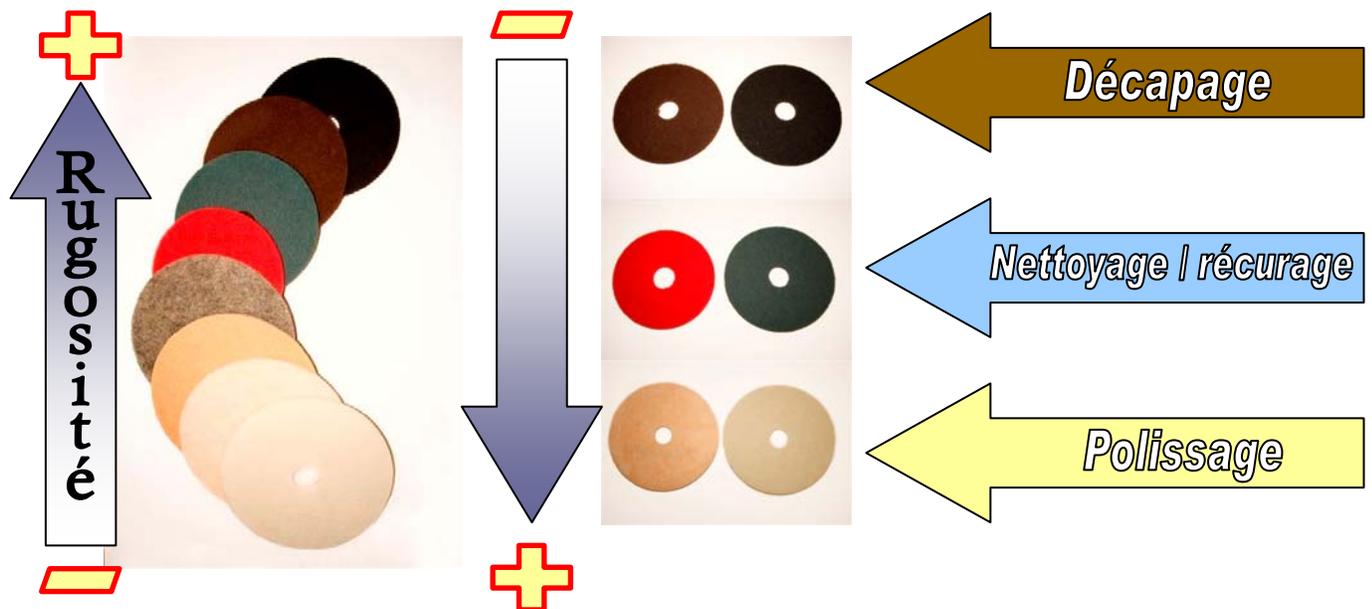
5.5 La polisseuse à haute vitesse

Il s'agit d'un équipement électrique servant à durcir et à polir le fini à plancher et qui est utilisé lors de l'entretien périodique des surfaces de sol. Il existe des modèles électriques et des modèles à batterie. La polisseuse tourne entre 1500 et 2000 tours par minute et peut être équipée de tampons de différentes couleurs⁷. On utilise un tampon blanc ou rose pâle pour le polissage à haute vitesse des surfaces de sol; la faible résistance du tampon alliée à la très haute vitesse de rotation produit une chaleur qui ravive l'éclat du fini sur la surface de sol.



5.6 Les tampons pour les équipements électromécaniques

Les tampons des équipements électromécaniques servent à transformer l'énergie cinétique produite par la rotation d'un moteur électrique en action mécanique (frottement du tampon sur la surface de sol) afin de déloger la saleté de cette surface. Il existe des tampons de différentes couleurs correspondant à une rugosité variant de très doux à très rugueux (donc une action mécanique de très faible à très élevée). Les tampons les plus clairs sont généralement les plus doux.



7. Voir 5.6., Les tampons pour les équipements électromécaniques.

5.7 Les autres équipements électromécaniques

- Le nettoyeur à pression peut être utile pour l'entretien périodique du matériel roulant, pour le nettoyage en profondeur de revêtements de céramique, etc.



- L'injecteur-extracteur est un équipement qui sert principalement pour le nettoyage des tapis et des autres surfaces textiles (ex. : chaises en tissu).



- Les ventilateurs sont utilisés principalement pour assécher une surface plus rapidement, comme lors d'opérations de cirage. Le flux d'air ne doit pas être dirigé directement sur la surface. Lors de l'utilisation de ventilateurs, il faut porter une attention particulière aux turbulences engendrées qui pourraient mettre des particules de poussière en suspension.



6. TECHNIQUES DE TRAVAIL

6.1 Les principes généraux

Afin d'assurer la qualité du travail effectué par les équipes en place, tous les travailleurs des services d'hygiène et salubrité en établissement de santé doivent respecter les principes suivants :



- Toujours nettoyer les surfaces du mobilier ou des accessoires avec une surface propre du linge.
- Utiliser minimalement un linge par environnement de patient (soit tout le mobilier servant à un patient : lit, table de chevet, cloche d'appel, téléphone, fauteuil, etc.).
- Garder la solution propre en ne retremnant jamais le linge dans la solution.
- Garder la solution efficace (s'assurer de la durée de vie utile de la solution en fonction du produit utilisé).
- Changer la solution de nettoyage régulièrement lorsque celle-ci devient visiblement sale. Cela s'applique lors de l'utilisation d'une vadrouille à franges trempée dans la solution détergente.

6.2 Les principes de base en santé et sécurité au travail



- S'informer des risques rattachés au secteur à nettoyer avant de procéder à l'exécution de la tâche.
- Porter, lorsqu'ils sont requis, les équipements de protection nécessaires à l'exécution des tâches ; se référer aux précautions de base et aux précautions additionnelles en prévention des infections ainsi qu'aux recommandations en santé et sécurité au travail.
- Favoriser le port de gants, lorsque c'est nécessaire ; utiliser une crème hydratante plusieurs fois par jour et au besoin un sous-gant de coton. Les gants de latex avec poudre sont à proscrire en raison des allergies au latex.
- Porter des vêtements ajustés permettant une amplitude de mouvement et des souliers fermés à semelles souples et antidérapantes.
- Appliquer les principes d'hygiène posturale : mouvements sans torsion du dos, genoux fléchis, pieds écartés et dans le sens du mouvement, charge rapprochée du corps et utilisation de la force des jambes. Éviter les postures contraignantes et se rapprocher de la surface à nettoyer.
- Pour essorer la vadrouille humide de l'essoreuse, se tenir en parallèle à l'appareil en pliant les genoux, de façon à travailler sans torsion du dos.
- Utiliser le matériel permettant de minimiser les efforts : rallonge, escabeau, protecteur, etc.
- Faciliter l'accès sous les lits en mettant un genou au sol.

- Préconiser l'utilisation de manches légers et à longueur ajustable (jusqu'au menton pour éviter la flexion du tronc) ; garder les coudes près du corps lors du balayage.
- Utiliser une vadrouille à franges de poids adapté aux besoins de chacun (16 oz ou 450 g, 24 oz ou 650 g, 32 oz ou 850 g).
- Faire attention aux obstacles en hauteur tels que tablettes, plantes suspendues, support à télévision, etc.

6.3 Le respect de la séquence d'entretien

Afin d'optimiser le travail du personnel, il est impératif que les tâches soient effectuées selon une séquence bien précise. Le respect de cette séquence permet à chaque intervention d'améliorer le résultat et la qualité du travail effectué, sans jamais risquer de salir une surface propre ou de contaminer une surface préalablement désinfectée. Pour ce faire, les séquences suivantes doivent être respectées rigoureusement :

- toujours enlever les souillures avant de nettoyer une surface ;
- effectuer les tâches d'époussetage et de désinfection avant l'entretien des surfaces de sol ;
- toujours laver en allant des surfaces les plus propres vers les plus souillées ;
- toujours nettoyer les surfaces les plus hautes avant les surfaces les plus basses afin d'éviter que la poussière ne retombe sur des surfaces préalablement nettoyées ;
- dans les secteurs recevant des patients, changer de linge à chaque patient et de bandeau à chaque chambre afin de limiter les contaminations croisées ;
- garder les chambres d'isolement en fin de séquence de travail et changer de vadrouille ou de bandeau à chaque chambre, en prenant soin de ne jamais retremper les fournitures (vadrouille, bandeau, etc.) dans la solution.

6.4 Les techniques de travail

Afin de faciliter l'utilisation du guide et d'alléger le texte, les différentes techniques de travail sont regroupées dans la fiche synthèse B : Les techniques de travail.

6.5 L'entretien des équipements (petits appareils électriques, équipement médical, etc.)

Les techniques de nettoyage et de désinfection d'un appareil électrique doivent respecter les recommandations du fabricant. L'utilisation de solutions liquides de nettoyage et de désinfection pour les appareils dont le boîtier n'est pas scellé (joints, connecteurs, écran, clavier, compartiment à batteries, etc.) peut entraîner une corrosion des circuits électroniques et provoquer un bris, un mauvais fonctionnement ou un risque d'incendie. Lorsque ces appareils doivent être désinfectés, on peut essuyer les surfaces avec un linge imprégné d'un désinfectant en s'assurant qu'aucun liquide ne pénètre à l'intérieur de l'appareil⁸.

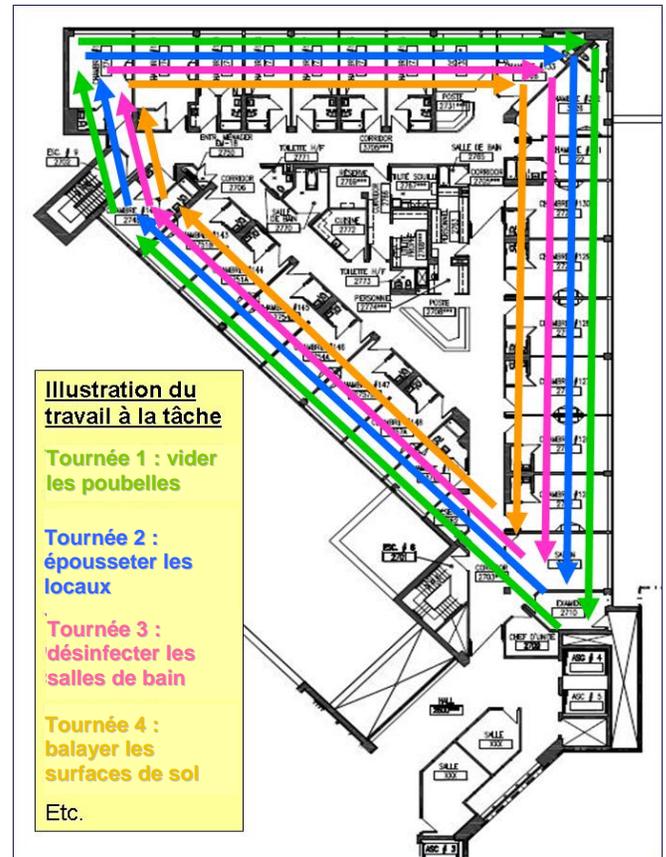
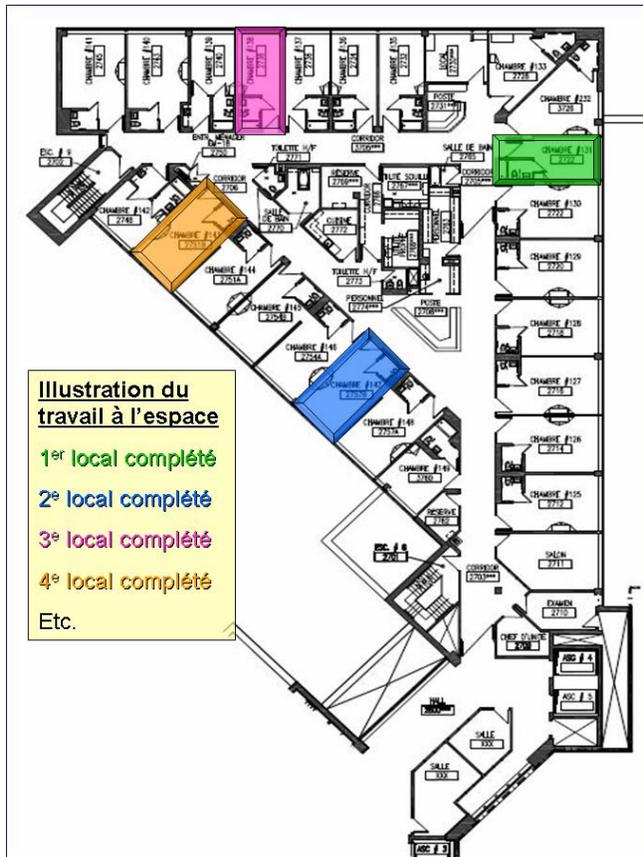
8. U.S. FDA : *Avoiding Hazards with Using Cleaners and Disinfectants on Electronic Medical Equipment*, 31 octobre 2007.

7. ORGANISATION DU TRAVAVIL

7.1 Le travail à l'espace et le travail à la tâche

Le **travail à l'espace** consiste à effectuer l'ensemble des tâches relatives à un local d'un secteur avant de passer à l'entretien d'un autre local. Le travail à l'espace doit être privilégié, car il permet de limiter le nombre d'interventions effectuées quotidiennement dans un même local. Il est aussi plus adapté au milieu de la santé, car il diminue le risque de transmission. Il est donc :

- plus agréable pour l'occupant du local (ex. : chambre, bureau, etc.), car il y a moins de dérangements ;
- plus pratique pour la réalisation de l'ensemble des interventions à effectuer par les autres corps de métier (ex. : personnes préposés aux bénéficiaires, personnel d'entretien et réparations des installations et, personnel de radiologie, etc.) ;
- plus ergonomique pour le personnel en hygiène et salubrité à cause de la variation des tâches ;
- plus efficace en termes d'organisation de travail, car il y a moins de déplacements.



Le travail à la tâche consiste à effectuer une même tâche d'entretien dans l'ensemble des locaux d'un secteur avant de commencer une autre tâche dans ces mêmes locaux. Le travail à la tâche devrait s'appliquer seulement lors de l'utilisation d'équipement tel que l'autolaveuse ou lors des activités périodiques comme le polissage des surfaces de sol.

7.2 La fréquence d'entretien (planification)

Il existe différentes fréquences d'entretien : quotidienne, hebdomadaire ou périodique (mensuelle, trimestrielle, annuelle).

L'entretien quotidien regroupe, entre autres :

- le nettoyage ou la désinfection des surfaces à potentiel élevé de contamination ;
- le nettoyage des souillures visibles (incluant sur les surfaces de sol) ;
- le ramassage des déchets⁹ ;
- le balayage des surfaces de sol.

Lors de l'entretien quotidien, la fréquence des interventions peut varier selon l'évaluation du risque de transmission dans un secteur donné¹⁰.

L'entretien hebdomadaire regroupe, en plus des tâches quotidiennes :

- l'entretien des surfaces à faible potentiel de contamination ;
- le balayage des surfaces de sol avec déplacement du mobilier ;
- le lavage en profondeur des surfaces de sol.

L'entretien quotidien et l'entretien hebdomadaire peuvent varier selon la route de travail à laquelle l'employé est assigné, le secteur dans lequel il intervient et l'organisation du travail en place dans l'établissement. Ex. : dans un secteur bureau, l'entretien peut être hebdomadaire.

L'entretien périodique vise à :

- permettre une élimination régulière de la saleté afin d'éviter un encrassement difficile à éliminer (perte de temps) ;
- éviter que l'accumulation de saleté sur les surfaces n'en fasse un endroit propice à la prolifération de micro-organismes pathogènes (biofilm) ;
- rendre aux surfaces un aspect visuel agréable ;
- remettre en état des surfaces usées avant qu'elles ne soient irréparables et ainsi éviter qu'elles ne deviennent poreuses ;
- prévenir certaines problématiques pouvant survenir sur les systèmes mécaniques (ex. : grilles de ventilation).

9. Voir chapitre 8 : « La gestion des matières résiduelles ».

10. Se référer aux Lignes directrices, chapitre 5 : « Analyse des besoins selon les risques ».

7.3 Les procédures de travail

Les procédures de travail servent à déterminer le travail à effectuer dans un local. Elles doivent regrouper les notions suivantes :

- la fréquence d'intervention basée sur le potentiel de contamination ;
- les outils et les produits à utiliser pour effectuer le travail ;
- la séquence selon laquelle effectuer les différentes techniques de travail.

La fiche synthèse C présente des procédures d'intervention pour les locaux suivants :

C-1 Chambre de patient : nettoyage quotidien ou au départ

C-2 Salle de toilette : nettoyage quotidien

C-3 Salle d'examen : nettoyage quotidien ou après un isolement

8. LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La gestion des matières résiduelles fait partie des tâches relevant des services d'hygiène et salubrité. Les matières résiduelles comprennent les déchets domestiques, les déchets biomédicaux, les matières dangereuses ainsi que les matières recyclables à récupérer. Dans un premier temps, il est important de s'assurer que le tri à la source se fait adéquatement afin que chaque déchet soit dirigé à l'endroit adéquat et manipulé en fonction des risques qui lui sont associés.

8.1 Les déchets domestiques

Les poubelles doivent être en nombre suffisant, de taille adaptée au volume de déchets. Elles doivent de plus être disposées dans des endroits stratégiques afin d'éviter que des détritiques ne soient jetés par terre ou dans un autre contenant. Ces déchets doivent être collectés sur une base régulière et transportés dans un contenant fermé réservé à ce type de déchets, nettoyé et désinfecté régulièrement.

8.2 Les déchets biomédicaux

À cause de leurs activités, les établissements de santé sont les principaux producteurs de déchets biomédicaux. Ces derniers font l'objet d'une réglementation stricte à laquelle il faut se conformer¹¹. Les déchets biomédicaux comprennent :

- tout déchet anatomique humain constitué par une partie du corps ou d'un de ses organes, à l'exception des phanères, du sang et des liquides biologiques ;

11. Voir le site

(http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R3_001.HTM).

- tout déchet anatomique animal (des secteurs de recherche) constitué par un corps, une partie du corps ou d'un de ses organes, à l'exception des phanères, du sang et des liquides biologiques ;
- tout déchet non anatomique constitué de l'un des éléments suivants :
 - un objet piquant, tranchant ou cassable qui a été en contact avec du sang, un liquide ou un tissu biologique provenant d'activités médicales ou dentaires, ou encore d'un laboratoire de biologie médicale ;
 - un tissu biologique, une culture cellulaire, une culture de micro-organismes ou du matériel en contact avec ce tissu ou cette culture, provenant d'un laboratoire de biologie médicale ;
 - un vaccin de souche vivante ;
 - un contenant de sang ou du matériel ayant été imbibé de sang provenant d'activités médicales ou d'un laboratoire de biologie médicale.

Tout comme les déchets domestiques, les déchets biomédicaux doivent être mis dans des contenants spécifiques (identifiés et sécuritaires), stockés temporairement dans un espace fermé sur le lieu de production (ex. : unité de soins) et transportés fréquemment vers le lieu d'entreposage centralisé. Le transport de ces contenants doit se faire dans un chariot fermé et réservé aux déchets biomédicaux. Ce chariot doit être nettoyé et désinfecté quotidiennement. Par la suite, le traitement de ces déchets doit se faire selon les pratiques reconnues par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

8.3 Les matières dangereuses

Dans certaines organisations, le service d'hygiène et salubrité est responsable de la collecte des matières dangereuses telles que les matières chimiques. Il faut alors s'assurer de mettre à la disposition des travailleurs les équipements de protection et les outils requis pour ce genre de travail. Il faut aussi mettre en place des façons de faire sécuritaires tout en respectant la « Loi sur la qualité de l'environnement¹² » et toutes autres législations sur la production, la manipulation, le stockage et le transport de cette catégorie de matières.

8.4 Les matières recyclables

La récupération des matières recyclables en établissement de santé est une préoccupation sans cesse croissante. De plus en plus d'organisations instaurent des programmes de récupération des matières recyclables dans leurs pratiques de gestion des matières résiduelles. Cependant, bien que l'implantation de telles démarches ne soit pas toujours aisée dans les établissements de santé, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là de pratiques qui vont devoir s'étendre rapidement à l'ensemble du réseau afin de se conformer aux orientations prises par notre société en matière de développement durable.

12. Voir le site (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/loi-reg/index.htm>).

9. RECOMMANDATIONS

L'objectif du guide sur les équipements et les techniques de travail est de définir les pratiques en hygiène et salubrité qu'il est nécessaire d'implanter dans les établissements. On recommande les actions suivantes :

- optimiser les processus afin d'augmenter l'efficacité des tâches ;
- mettre en place les techniques et les procédures de travail proposées dans le présent guide en vue de leur harmonisation ;
- favoriser le travail à l'espace et la réalisation de l'ensemble des tâches d'entretien d'un local par une même personne ;
- prendre en considération la santé et la sécurité des travailleurs dans le choix des produits, équipements et techniques ;
- relever les situations à risque afin d'en réduire les impacts ;
- assurer la formation du personnel des services d'hygiène et salubrité afin de développer son expertise ;
- respecter le port des équipements de protection, lorsque c'est nécessaire ;
- s'assurer que les principes contenus dans ce guide soient connus et appliqués par toute personne effectuant une tâche d'hygiène et salubrité ;
- fournir les équipements requis et les maintenir en bon état de fonctionnement ;
- s'assurer du respect des principes fondamentaux quant à l'utilisation des produits chimiques et des équipements électromécaniques ;
- suivre les recommandations des fabricants en ce qui concerne les produits (dilution, temps de contact, etc.) et les équipements (utilisation, entretien, etc.) ;
- utiliser de façon systématique des modes de dilution automatisés ;
- généraliser l'utilisation des linges en microfibre et du lavage à plat dans les secteurs accueillant des patients ;
- implanter la codification par couleur proposée pour l'utilisation des linges et des produits.

10. CONCLUSION

Conformément aux orientations définies par les lignes directrices en hygiène et salubrité publiées en mai 2007, le présent guide répertorie l'ensemble des équipements à utiliser en hygiène et salubrité. Il présente les meilleures pratiques et les regroupe dans des techniques de travail. Enfin, il comprend des procédures qui regroupent l'ensemble de ces façons de faire. L'implantation de ces techniques et procédures permettra l'harmonisation des pratiques dans le réseau de la santé et contribuera ainsi à limiter les risques de transmission des agents infectieux par l'entremise des surfaces inanimées de l'environnement.

À ce titre, ce guide doit devenir un outil de référence dans toute formation ou mise à jour des compétences du personnel en hygiène et salubrité.

FICHE SYNTHÈSE A : Le chariot d'entretien

A-2 Liste détaillée des équipements et produits

Équipements et produits pouvant être nécessaires pour l'entretien quotidien ou hebdomadaire

Équipements

- aspirateur
- bandeaux d'une largeur adaptée à l'encombrement et à la taille des locaux du secteur à entretenir (ex. : de 40 à 60 cm, ou de 16 à 24 po) pour les pièces encombrées ; de 90 à 150 cm, ou de 36 à 60 po pour les pièces dégagées et les corridors)
- balais divers
- brosses diverses
- couteau à mastic
- essoreuse avec adaptateur
- étui pour grattoir et couteau
- gants résistant aux substances chimiques
- grattoir à vitre
- manche à vadrouille ajustable (doit être à la hauteur du menton)
- manche à balai ajustable (doit être à la hauteur du menton)
- signalisation de sécurité « plancher mouillé »
- pince à évier
- plumeau
- porte-poussière et brosse
- seau 2 gallons, ou de 7,5 l
- 2 seaux de 4 à 6 gallons, ou de 15 l à 22,7 l (ergonomiques si possible)
- vadrouille à laver : de 16 à 24 onces maximum, ou de 450 à 650 grammes
- bouteilles munies de bouchons verseurs ou vaporisateurs manuels gradués avec étiquettes identifiant le produit

Produits

- crème à récurer
- détergent d'usage général
- détergent désinfectant
- contrôleur d'odeurs
- nettoyeur détartrant
- nettoyeur à vitre
- poudre/absorbant à dégâts

Équipements et produits pouvant être nécessaires pour l'entretien périodique

Équipements

- aspirateur à eau et outil de succion
- brosses diverses (ex. : brosse triangulaire et manche, brosse pour surfaces dures, etc.)
- seau sur roues
- couvre-chaussures
- diable et plateau de transport sur roues
- disque d'entraînement
- essoreuse avec adaptateur
- équipements de protection (ex. : gants, lunettes, etc.)
- grattoir
- linges
- manche à mur télescopique
- nécessaire à plinthes (porte-tampons « doodlebug ») et tampons appropriés
- signalisation de sécurité « plancher mouillé »
- polisseuse à basse vitesse de 175 à 200 t/m maximum
- porte-poussière et brosse
- prise électrique portative avec disjoncteur
- ruban pH
- rallonge électrique
- ruban à masquer pour indiquer l'emplacement du mobilier
- sacs de plastique résistants de taille moyenne (ex. : 26 po x 36 po)
- seau sur roulettes (solution décapante)
- seau sur roulettes etessoreuse (solution de rinçage)
- seau sur roulettes etessoreuse (fini à plancher)
- seau sur roulettes etessoreuse (scellant)
- tampon noir haute productivité (forte accumulation pour les surfaces dures)
- tampons à récurer (noir, brun, rouge)
- contenant gradué
- vadrouille à bandeaux
- 2 vadrouilles à franges pour laver
- 1 vadrouille à franges à brin fin pour la pose du scellant
- 1 outil pour la pose du fini (vadrouille à franges à brin fin ou applicateur à plat)
- ventilateur

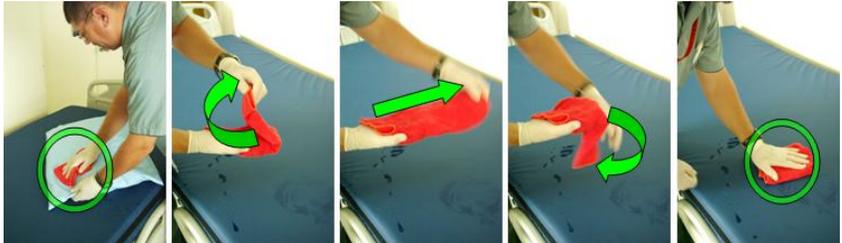
Produits

- détergent d'usage général
- détergent désinfectant
- décapant à plinthes
- décapant approprié
- neutralisant

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 1.1 Nettoyage du mobilier

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Linges de nettoyage des surfaces • Seau • Solution de nettoyage • Brosse multiusage • Grattoir
Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Plier les linges en 4, les disposer dans un seau prévu à cet effet et y ajouter la quantité de solution requise afin que les linges soient adéquatement préimprégnés (imbibés de solution mais pas détrempés au point d'avoir à les tordre). • Enlever sur le mobilier ou les accessoires à nettoyer toutes les souillures adhérentes. • Prendre un linge et frotter le mobilier ou l'accessoire (action mécanique). • Changer la face du linge lorsqu'il est souillé et avant de nettoyer une autre surface.



FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

Entretien des équipements	<ul style="list-style-type: none">• À la fin du quart de travail, les seaux doivent être vidés et nettoyés et les linges préimprégnés restants acheminés au lavage.
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Précautions particulières	<ul style="list-style-type: none">• Apporter une attention particulière aux surfaces les plus fréquemment touchées (ex. : côtés de lit, cloche d'appel, poignées de porte, etc.).• Ne jamais retremper un linge dans la solution de nettoyage.• S'assurer de respecter le temps de contact requis lors de l'utilisation de certains produits désinfectants.• Après chaque utilisation, disposer les linges dans un contenant fermé jusqu'à ce qu'ils soient envoyés au lavage.• Dans une chambre occupée par plus d'un patient, utiliser minimalement 1 linge pour l'environnement de chaque patient.• Toujours changer de linge avant de commencer le nettoyage d'un nouveau local (ex. : bureau, salle de toilette, etc.).
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 1.2 Nettoyage des équipements sanitaires

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Linges de nettoyage des surfaces • Seau 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution désinfectante • Crème à récurer • Nettoyeur détartrant 	<ul style="list-style-type: none"> • Brosse à toilette • Tampon à récurer 	<ul style="list-style-type: none"> • Brosse multiusage • Grattoir
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des linges pliés en 4 disposés dans un seau prévu à cet effet, avec la quantité de solution requise afin que les linges soient adéquatement préimprégnés (imbibés de solution mais pas détrempés au point d'avoir à les tordre). • Enlever sur les accessoires à nettoyer toutes les souillures adhérentes (dans la cuvette ou dans l'urinoir, utiliser la brosse prévue à cet effet). • Prendre un linge et frotter l'accessoire (action mécanique). 	
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Changer la face du linge lorsque souillé et avant de nettoyer une autre surface.
- Sur une base périodique, utiliser la crème poli-nettoyante pour nettoyer les surfaces en porcelaine.
- Lorsque du tartre apparaît sur les surfaces de porcelaine, utiliser le nettoyeur détartrant et frotter à l'aide d'un tampon à récurer (dans la cuvette ou dans l'urinoir, utiliser la brosse prévue à cet effet). Ensuite, rincer les surfaces à l'eau (pour les cuvettes, actionner la chasse d'eau).



FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- | | |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretien des équipements | <ul style="list-style-type: none">• À la fin du quart de travail, les seaux doivent être vidés et nettoyés et les linges préimprégnés restants envoyés au lavage.• Idéalement, la brosse à toilette doit être assignée à l'espace sanitaire. Dans le cas contraire, elle doit être rincée avant de sortir de chaque espace sanitaire et doit être mise au sec et à part sur le chariot, sans contact avec les fournitures propres. |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

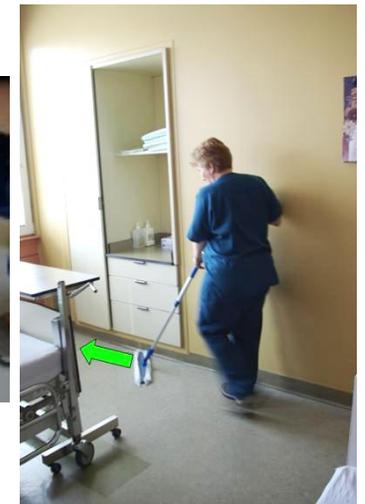
- | | |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions particulières | <ul style="list-style-type: none">• Éviter que la peau soit en contact avec la solution désinfectante.• Apporter une attention particulière aux surfaces les plus fréquemment touchées (ex. : interrupteurs, poignées de porte, distributeurs, robinetterie, barre d'appui, poignée de chasse d'eau, etc.).• Ne jamais retremper un linge dans la solution désinfectante.• S'assurer de respecter le temps de contact requis.• Après chaque utilisation, disposer les linges dans un contenant fermé jusqu'à ce qu'ils soient envoyés au lavage.• Toujours changer de linge avant de commencer le nettoyage d'un nouveau local. |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 2. Balayage des surfaces de sol

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none">• Balai (à franges ou trapèze)• Grattoir	<ul style="list-style-type: none">• Bandeau (à franges, en microfibre ou jetable)	<ul style="list-style-type: none">• Balai et porte-poussière• Aspirateur
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none">• Déplacer le mobilier lorsque possible.• Enlever les résidus à l'aide d'un grattoir.• Faire le découpage du local en balayant dans un mouvement continu à partir des côtés de la pièce vers le centre (technique en L).
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Dans un mouvement continu (en forme de 8), balayer le plancher sur une largeur de 6 pi, ou de 1,83 m, du fond de la pièce vers la sortie.
- À la sortie de chaque local, ramasser les débris avec le balai et le porte-poussière.



FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretien des équipements | <ul style="list-style-type: none">• Enlever les débris accumulés dans le balai à franges plusieurs fois par jour à l'aide d'un aspirateur.• Toujours entreposer le balai à franges en le suspendant afin d'éviter l'écrasement des fibres.• Changer le bandeau lorsque le balayage est terminé.• Après chaque utilisation, les bandeaux doivent être disposés dans un contenant fermé jusqu'à ce qu'ils soient envoyés au lavage ou jetés dans les déchets réguliers s'il s'agit de bandeaux jetables. |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- | | |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions particulières | <ul style="list-style-type: none">• Ne pas soulever ni secouer le balai à franges.• Toujours ramasser les salissures non adhérentes à la sortie de chaque local (pas de « petits tas »). |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 3.1 Lavage des surfaces de sol : balai trapèze

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Balai trapèze (avec ou sans réservoir) • Bac de prétrempage 	<ul style="list-style-type: none"> • Bandeaux de lavage (lavables ou jetables) 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution de nettoyage 	<ul style="list-style-type: none"> • Grattoir • Panneau de sécurité
-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer les bandeaux dans le bac prévu à cet effet et y ajouter la quantité de solution requise afin que les bandeaux soient adéquatement préimprégnés (imbibés de solution mais pas détrempés au point d'avoir à les tordre). • Placer le panneau de sécurité « plancher mouillé ». • Déplacer le mobilier lorsque c'est possible. • Enlever les résidus à l'aide d'un grattoir. • Munir le balai trapèze d'un bandeau préimprégné. • Faire le découpage du local en lavant dans un mouvement continu à partir des côtés de la pièce vers le centre (technique en L). • Dans un mouvement continu (en forme de 8), laver le plancher sur une largeur de 6 pi, ou de 1,83 m, du fond de la pièce vers la sortie. 	
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Changer le bandeau à la sortie du local.



- | | |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretien des équipements | <ul style="list-style-type: none">• Après chaque utilisation, les bandeaux doivent être disposés dans un contenant fermé jusqu'à ce qu'ils soient envoyés au lavage ou jetés dans les déchets réguliers s'il s'agit de bandeaux jetables.• Vider et rincer le réservoir du balai trapèze à la fin de chaque quart de travail. |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions particulières | <ul style="list-style-type: none">• Sauf exception, la surface de sol doit toujours être balayée avant d'être lavée.• Ne pas soulever ni secouer le balai trapèze. |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 3.2 Lavage des surfaces de sol : vadrouille à franges

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Manche pour vadrouille à franges • Vadrouille à franges 	<ul style="list-style-type: none"> • Seau de rinçage muni d'une essoreuse • Seau avec solution de nettoyage 	<ul style="list-style-type: none"> • Grattoir • Panneau de sécurité
-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir le premier seau de solution de nettoyage. • Remplir d'eau au tiers le seau de rinçage. • Placer le panneau de sécurité « plancher mouillé ». • Déplacer le mobilier lorsque c'est possible. • Enlever les résidus à l'aide d'un grattoir et éliminer les souillures visibles. • Tremper la vadrouille à franges dans la solution de nettoyage et en essorer le quart. • Étendre la solution de nettoyage en débutant par les plinthes. 	
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Faire le découpage du local en lavant dans un mouvement continu à partir des côtés de la pièce vers le centre (technique en L).
- Dans un mouvement continu (en forme de 8), laver le plancher sur une largeur de 6 pi, ou de 1,83 m, du fond de la pièce vers la sortie.
- Tremper la vadrouille dans l'eau de rinçage pour enlever les débris et essorer complètement la vadrouille à franges.
- Assécher la surface de sol en utilisant la même technique et essorer complètement la vadrouille à franges dans le seau de rinçage.



Entretien des équipements

- Envoyer la vadrouille à franges au lavage à la fin de chaque quart de travail (et plus souvent si nécessaire).
- Vider, rincer et nettoyer le seau et l'essoreuse à la fin de chaque quart de travail.

Précautions particulières

- La surface de sol doit être balayée avant d'être lavée.
- Changer la solution de nettoyage sur une base pluriquotidienne (à déterminer en fonction du besoin).
- Changer la solution de nettoyage et la vadrouille à franges après chaque local qui fait l'objet de précautions additionnelles.
- Changer la solution de nettoyage et la vadrouille après chaque local où sont manipulés des médicaments dangereux (ex. : antinéoplasiques).

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

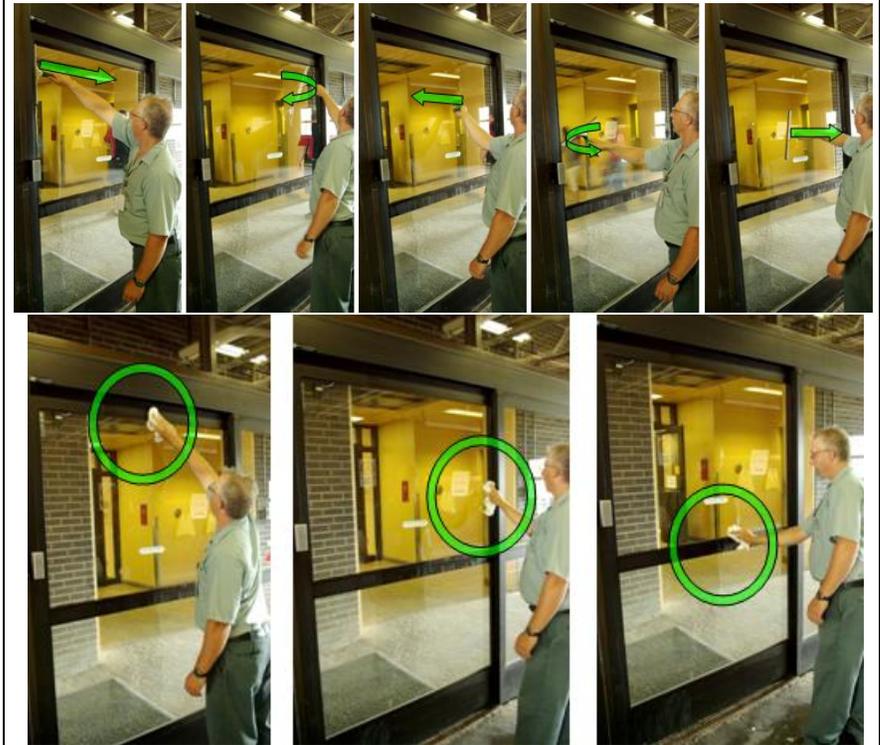
B 4. Lavage des surfaces vitrées

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Mouilleur à vitres • Raclette à vitres 	<ul style="list-style-type: none"> • Seau avec support pour raclette et mouilleur 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution de nettoyage • Grattoir à vitres 	<ul style="list-style-type: none"> • Linges • Escabeau ou échelle
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever les résidus collés à l'aide d'un grattoir à vitres. • Imbiber le mouilleur et l'essorer partiellement. • Nettoyer la surface vitrée et le cadrage. • Assécher la surface vitrée à l'aide de la raclette à vitres selon l'une des 2 techniques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Verticalement : apposer la raclette horizontalement sur le haut de la vitre et descendre jusqu'en bas sans jamais la relever. Recommencer jusqu'à ce que l'ensemble de la vitre ait été nettoyé. 	    
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Horizontalement : apposer la raclette perpendiculairement dans le coin supérieur de la vitre et effectuer un mouvement horizontal jusqu'au rebord opposé. Effectuer un mouvement en forme de « S » sans relever la raclette et effectuer un mouvement horizontal jusqu'au rebord opposé. Répéter le mouvement jusqu'à ce que l'ensemble de la vitre ait été nettoyé.
- À l'aide d'un linge propre, essuyer le rebord de la surface vitrée.



Entretien des équipements

- À la fin du quart de travail, rincer la raclette et le seau, et envoyer le mouilleur au lavage.

Précautions particulières

- Pour le nettoyage des surfaces vitrées, l'utilisation d'un détergent neutre (ou détergent d'usage général) est conseillé.
- Si les surfaces vitrées sont très poussiéreuses, changer la solution de nettoyage et rincer le mouilleur régulièrement afin d'éviter l'accumulation de matière susceptible de rayer les surfaces vitrées.
- Pour le nettoyage des surfaces vitrées en hauteur, utiliser un escabeau, une échelle (sans jamais monter sur le dernier barreau) ou un manche extensible. Dans ce cas, sécuriser l'espace de travail afin d'éviter tout accident.

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 5. Lavage des surfaces murales

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Manche extensible • Bandeaux de lavage 	<ul style="list-style-type: none"> • Seau (avec ou sans essoreuse) 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution de nettoyage • Grattoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Linges • Escabeau ou échelle 				
Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer le mobilier lorsque possible. • À l'aide d'un grattoir, enlever les résidus collés et les taches de souillures visibles. • Tremper le bandeau dans la solution de nettoyage et l'essorer partiellement. • Commencer à laver une bande horizontale d'environ 11,8 po, ou de 30 cm depuis le bas de la surface murale et sur une longueur d'environ 6,56 pi, ou de 2 m. • Par la suite, effectuer un mouvement ascendant depuis le bas de la surface murale jusqu'à environ 4 po, ou de 10 cm du haut du mur, sans toucher le plafond. • En arrivant en haut de la surface murale, effectuer une rotation du bandeau afin de rediriger votre mouvement vers le bas. • À environ 4 po, ou de 10 cm du bas du mur, effectuer une rotation du bandeau et recommencer le mouvement vers le haut. • Continuer la même technique sur toute la longueur pour laquelle le bas de mur a été initialement nettoyé, puis recommencer une longueur additionnelle si nécessaire. 							

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- À l'aide d'un linge propre, essuyer les rebords de fenêtre, les cadrages de porte et tous les autres accessoires qui le nécessiteraient.



- | | |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretien des équipements | <ul style="list-style-type: none">• Changer de bandeau de lavage après l'entretien de chaque local d'un secteur de soins. Changer également l'eau de la solution de nettoyage si vous y avez retrempé vos bandeaux.• À la fin du quart de travail, envoyer les bandeaux au lavage et nettoyer le seau (et sonessoreuse si applicable). |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions particulières | <ul style="list-style-type: none">• Pour le nettoyage des surfaces murales, l'utilisation d'un détergent neutre (ou détergent d'usage général) est conseillé (sauf dans le cas de certaines désinfections terminales faisant suite à des précautions additionnelles).• Pour le nettoyage des surfaces murales en hauteur, utiliser un escabeau, une échelle ou un manche extensible. Dans ce cas, sécuriser l'espace de travail afin d'éviter tout accident. |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 6.1 Décapage des surfaces de sol

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Polisseuse à basse vitesse • Tampon de décapage¹ • Vadrouilles à franges • Sacs en plastique 	<ul style="list-style-type: none"> • Seaux avec essoreuse • Linges pour planchers • Linges pour surfaces • Papier pH 	<ul style="list-style-type: none"> • Eau chaude • Solution décapante • Solution neutralisante • Aspirateur à eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessaire à plinthes • Grattoir • Ventilateur • Panneau de sécurité
-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Libérer en totalité sinon en partie la pièce à décaper. • Placer un linge à la sortie du local afin d'essuyer les pieds lors de l'activité de décapage. • Délimiter le lieu de travail avec les panneaux de sécurité. • Munir la polisseuse d'un tampon de décapage. • Balayer le revêtement de sol et enlever les résidus à l'aide du grattoir. • Appliquer la solution décapante : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les plinthes de terrazo, étendre la solution décapante sur la plinthe, laisser agir la solution et frotter à l'aide du nécessaire à plinthes; essuyer les plinthes. ○ Pour les plinthes de vinyle, mouiller la plinthe à l'eau claire afin d'éviter que la solution décapante y adhère et abîme le fini d'origine.
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



1. Voir la section 5.6 du Guide sur les équipements et les techniques de travail (à paraître).

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Étendre la solution décapante sur une surface maximale d'environ 12 pi x 12 pi ou de 3,66 m x 3,66 m.
- Laisser agir selon le temps recommandé par le fabricant.
- Décaper le revêtement de sol avec la polisseuse à basse vitesse munie d'un tampon en effectuant un mouvement rotatif, ce qui permet de garder la solution plus près de l'appareil et d'obtenir un meilleur résultat. Commencer cette opération en découpant le contour de la pièce, ce qui évite l'accumulation de décapant sous la plinthe et permet de meilleurs résultats lors du rinçage :
 - Dans les endroits inaccessibles, utiliser le nécessaire à plinthes ou le tampon de nettoyage.
 - Récupérer la solution à l'aide de l'aspirateur à eau le plus rapidement possible afin d'éviter que la solution ne pénètre dans le revêtement de sol ou qu'elle ne sèche.
 - Vérifier les endroits où il reste du fini et répéter l'opération.
- Placer le tampon de décapage dans un sac de plastique.
- Rincer les plinthes et la surface de sol avec une solution neutralisante (le vinaigre est non recommandé comme solution neutralisante).
- Vérifier le pH du sol à différents endroits ; si ce dernier n'est pas neutralisé, répéter l'opération de rinçage afin d'assurer l'adhérence du fini à plancher sur la surface.
- Assécher la surface avec un ventilateur.



FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretien des équipements | <ul style="list-style-type: none">• Une fois la tâche terminée, rincer le tampon de décapage en le faisant tremper dans une solution décapante si nécessaire.• Nettoyer l'ensemble des outils et des équipements afin d'éliminer immédiatement le décapant et les restes de cire qui pourraient s'accumuler. |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- | | |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions particulières | <ul style="list-style-type: none">• Faire très attention aux risques de chute lors du décapage des surfaces de sol. La zone devrait être rigoureusement interdite à la circulation des personnes autres que les personnes appelées à effectuer ces tâches. La zone où se tiennent des activités de décapage ne devrait pas rester sans surveillance de la part du personnel du service d'hygiène et salubrité.• Les produits utilisés lors des opérations de décapage présentent souvent des concentrations chimiques très élevées et peuvent par conséquent réagir violemment avec d'autres solutions. Porter une attention particulière lors de leur manipulation.• Afin de limiter les désagréments liés aux senteurs des produits utilisés, éviter d'effectuer des opérations de décapage lorsque la température ambiante est particulièrement élevée. Aérer le local lorsque cela est possible. |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 6.2 Récurage des surfaces de sol

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Polisseuse à basse vitesse • Tampon de récurage¹ • Vadrouilles à franges 	<ul style="list-style-type: none"> • Seaux avec essoreuse • Linges pour planchers • Linges pour surfaces • Sacs en plastique 	<ul style="list-style-type: none"> • Aspirateur à eau • Solution de récurage (ex. : dégraisseur) • Eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessaire à plinthes • Grattoir • Panneau de sécurité
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Libérer en totalité sinon en partie la pièce à récurer. • Délimiter le lieu de travail avec les panneaux de sécurité. • Balayer le revêtement de sol et enlever les résidus à l'aide du grattoir. • Placer un linge à la sortie du local afin d'essuyer les pieds lors de l'activité de récurage. • Appliquer la solution de récurage sur une surface d'environ 12 pi x 12 pi, ou de 3,66 m x 3,66 m puis laisser agir quelques instants. 	
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

1. Voir la section 5.6. du guide sur les équipements et les techniques de travail (à paraître).

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Récurer le revêtement de sol avec la polisseuse à basse vitesse munie d'un tampon² en effectuant un mouvement rotatif, ce qui permet de garder la solution plus près de l'appareil et d'obtenir un meilleur résultat. Commencer cette opération en découpant le contour de la pièce, ce qui évite l'accumulation de solution sous la plinthe et permet de meilleurs résultats lors du rinçage :
 - Dans les endroits inaccessibles, utiliser le nécessaire à plinthes ou le tampon de nettoyage.
 - Récupérer la solution à l'aide de l'aspirateur à eau.
- Placer le tampon de décapage dans un sac de plastique.
- Rincer la surface de sol à l'eau claire.



Entretien des équipements

- À la fin du quart de travail, rincer le tampon de récurage en le faisant tremper dans une solution décapante si nécessaire.
- Nettoyer l'ensemble des outils et des équipements afin d'éliminer immédiatement les restes de cire qui pourraient s'accumuler.

Précautions particulières

- Faire attention aux risques de chute lors du récurage au mouillé des surfaces de sol. La zone devrait être rigoureusement interdite à la circulation des personnes autres que les personnes appelées à effectuer ces tâches. La zone où se tiennent des activités de récurage au mouillé ne devrait pas rester sans surveillance de la part du personnel du service d'hygiène et salubrité.

2. Voir note 1.

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 6.3 Récurage à sec des surfaces de sol

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Polisseuse à basse vitesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Tampon de récurage à sec 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution de poli-vaporisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Grattoir • Panneau de sécurité
-----------------	--------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Libérer l'espace à récurer. • Délimiter le lieu de travail avec les panneaux de sécurité et munir la polisseuse d'un tampon de récurage à sec. • Balayer le revêtement de sol et enlever les résidus à l'aide du grattoir. • Pulvériser un peu de la solution de poli-vaporisation sur la surface à récurer (attention de ne pas trop en mettre). • Récurer le revêtement de sol avec la polisseuse à basse vitesse munie d'un tampon en effectuant un mouvement rotatif, ce qui permet d'étendre la solution uniformément. • Une fois la surface adéquatement récurée, vous déplacer vers la prochaine surface à récurer et répéter l'opération. 	
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

Entretien des équipements	<ul style="list-style-type: none">• À la fin du quart de travail, rincer le tampon de récurage en le faisant tremper dans une solution décapante si nécessaire.• Nettoyer la polisseuse à basse vitesse.
---------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Précautions particulières	<ul style="list-style-type: none">• Attention à l'utilisation excessive de la solution de poli-vaporisation. Le risque est d'avoir un effet contraire à celui recherché, à savoir l'encrassement de la surface par accumulation de produit.• L'utilisation d'une polisseuse à basse vitesse dans des secteurs exigus peut entraîner des risques liés à la présence d'un fil électrique par terre. S'assurer que celui-ci est visible et qu'il ne traîne pas dans des endroits dangereux (ex. : au milieu d'un endroit passant).
---------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

B 6.4 Application de fini sur les surfaces de sol

Matériel requis	<ul style="list-style-type: none"> • Seau à cire (muni d'une essoreuse) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vadrouille à cirer ou balai applicateur de fini (le balai est recommandé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sac en plastique • Panneau de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Fini à plancher
-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Si utilisation d'une vadrouille à cire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Placer un sac de plastique résistant à l'intérieur du seau sur roues et placer l'essoreuse. ○ Déposer la vadrouille à cirer à l'intérieur du seau et verser la quantité nécessaire de fini. S'il s'agit d'une vadrouille neuve, la mouiller avec de l'eau froide et bien l'essorer afin d'enlever les résidus. ○ Délimiter le lieu à cirer avec les panneaux de sécurité. ○ Essorer les deux tiers de la vadrouille en gardant la partie du haut à l'extérieur de l'essoreuse, ce qui permet d'avoir un effet réservoir. • Si utilisation d'un balai applicateur muni d'un réservoir : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre un bandeau de cirage sur l'applicateur. ○ Remplir le réservoir de fini à plancher. • Bien découper le contour de la pièce en appliquant une couche fine et en prenant soin de ne pas mettre de fini sur les plinthes. Par la suite, dans un mouvement continu (en forme de 8), appliquer une mince couche de fini sur une largeur de 6 pi, ou de 1,83 m, du fond de la pièce vers la sortie. • Laisser sécher environ 5 minutes ou jusqu'à ce que le fini soit sec au toucher. Afin de permettre un séchage plus rapide, on pourra utiliser un ventilateur. 	   
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FICHE SYNTHÈSE B : Les techniques de travail

- Après s'être assuré que la couche précédente est bien sèche, étendre une nouvelle couche mince de fini à plancher. Entrecroiser les couches afin d'assurer une plus grande qualité dans l'uniformité du fini. Afin d'éviter les accumulations de fini, ne pas réappliquer de fini à moins de 30 cm du bord des surfaces murales.
- Laisser sécher et répéter l'opération précédente jusqu'à ce que la surface de sol reste brillante après avoir séché. Le nombre de couches varie selon le revêtement et la méthode d'entretien utilisée.



- | | |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entretien des équipements | <ul style="list-style-type: none">• À la fin du quart de travail, rincer la vadrouille à cirer ou le bandeau applicateur à l'eau froide.• Nettoyer l'ensemble des outils et des équipements afin d'éliminer immédiatement la cire qui pourrait s'accumuler. |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- | | |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions particulières | <ul style="list-style-type: none">• Les couches de cire doivent être très minces, ce qui assure un séchage rapide ainsi qu'une durabilité accrue du fini.• Éviter les opérations de cirage lors de journée de forte chaleur ou de forte humidité, ce qui peut nuire à l'application du fini et donc à sa durabilité.• Lors de l'utilisation d'un ventilateur, diriger celui-ci vers le haut de la pièce afin de permettre un séchage uniforme.• Éviter les accumulations de cire dans les endroits non passants et appliquer quelques couches additionnelles dans les endroits à forte fréquentation (ex. : centre des corridors).• Toujours bien protéger la zone de travail afin d'éviter qu'on ne marche sur une surface fraîchement cirée alors que le fini n'est pas encore sec. |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

FICHE SYNTHÈSE C : Les procédures d'entretien

C-1 Chambre de patient : nettoyage quotidien, hebdomadaire ou au départ

TÂCHES : **quotidienne** et **hebdomadaire**

Les surfaces à potentiel élevé de contamination doivent être nettoyées tous les jours et les surfaces à faible potentiel de contamination, une fois par semaine.

Dans certaines situations particulières, les surfaces à faible potentiel de contamination peuvent devenir à haut potentiel et vice-versa.

Lors d'un **départ**, effectuer l'ensemble des tâches.

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Si applicable, voir les mesures de précautions additionnelles mises en place dans votre établissement.

MATÉRIEL REQUIS

- chariot de désinfection
- linges préimprégnés avec codes de couleur
- outils de balayage et de lavage
- fournitures de balayage et de lavage
- fournitures nécessaires (sacs, papier, savon, etc.)
- vaporisateur si nécessaire
- brosse à toilette
- brosse tout usage et grattoir
- petit balai et porte-poussière

PRODUITS

- détergent neutre
- détergent germicide
- nettoyant à vitres
- contrôleur d'odeurs
- crème à récurer

REMARQUES

- Utiliser au minimum un linge par environnement de patient et un linge par espace sanitaire.
- Si la chambre fait l'objet d'un isolement, se référer aux mesures de désinfection adoptées par votre établissement afin de se conformer aux techniques de travail en vigueur.
- En sortant d'une chambre d'isolement, désinfecter les outils à l'aide des lingettes désinfectantes prévues à cet effet.
- En fonction des ententes en vigueur dans l'établissement, il se peut que les équipements soient à inclure dans la désinfection (voir chef d'équipe).

EXEMPLE DE SÉQUENCE D'ENTRETIEN DES SURFACES

1. **Téléviseur**
2. **Luminaire (au-dessus de la tête de lit)**
3. **Tablettes de rangement**
4. **Tablette de fenêtre**
5. **Mobilier divers**
6. **Table, chaise, fauteuil du patient**
7. **Table de chevet**
8. **Cloche**
9. **Téléphone**
10. **Manette de la TV**
11. **Lit**
 - 11.1 **Tête de lit**
 - 11.2 **Panneaux**
 - 11.3 **Ridelles**
 - 11.4 **Manivelle et boutons de lit**
 - 11.5 **Dessous du matelas**
 - 11.5 **Base**
 - 11.6 **Matelas**
12. **Interrupteurs**
13. **Distributeurs**
14. **Souillures visibles sur les murs**
15. **Poignées de porte**
16. **Vidange de la poubelle**
17. **Lavage de la poubelle (intérieur et extérieur)**
18. Vérification du remplissage de la boîte de piquants/tranchants et la changer au besoin
19. Balayage (voir technique « balayage des surfaces de sol »)
20. Lavage (voir technique « lavage des surfaces de sol »)

ENSUITE

Espace sanitaire (voir technique « salle de toilette »)

PARTICULARITÉS

Le balayage doit être effectué sur une base quotidienne et le lavage lorsque nécessaire. Cependant, une fois par semaine, un balayage et un lavage en profondeur doivent être effectués.

FICHE SYNTHÈSE C : Les procédures d'entretien C-2 Salle de toilette : nettoyage quotidien et hebdomadaire

TÂCHES : **quotidienne** et **hebdomadaire**

Les surfaces à potentiel élevé de contamination doivent être nettoyées tous les jours et les surfaces à faible potentiel de contamination, une fois par semaine. Dans certaines situations particulières, les surfaces à faible potentiel de contamination peuvent devenir à potentiel élevé et vice-versa. Selon le secteur dans lequel se trouve l'espace sanitaire, son degré d'achalandage ou bien la situation épidémiologique qui prévaut dans l'établissement (ex. : éclosion), il peut être nécessaire d'effectuer plusieurs interventions quotidiennes.

Lors d'un **départ**, effectuer l'ensemble des tâches.

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Si applicable, voir les mesures de précautions additionnelles mises en place dans votre établissement.

MATÉRIEL REQUIS

- chariot de désinfection
- linges préimprégnés avec codes de couleur
- outils de balayage et de lavage
- fournitures de balayage et de lavage
- fournitures nécessaires (sacs, papier, savon, etc.)
- vaporisateur si nécessaire
- brosse à toilette
- brosse tout usage et grattoir
- petit balai et porte-poussière

PRODUITS

- détergent neutre
- détergent germicide
- nettoyant à vitres
- contrôleur d'odeurs
- crème à récurer
- détartrant

REMARQUES

- Utiliser au minimum un linge par espace sanitaire.
- Si la toilette fait l'objet d'un isolement, se référer à la charte de désinfection afin de se conformer aux techniques de travail en vigueur.
- En sortant d'une salle de toilette qui a fait l'objet d'un isolement, désinfecter les outils à l'aide des lingettes désinfectantes prévues à cet effet.
- Idéalement, la brosse à toilette doit être assignée à l'espace sanitaire. Dans le cas contraire, elle doit être rincée avant de sortir de chaque espace sanitaire et doit être mise au sec et à part sur le chariot, sans contact avec les fournitures propres.

EXEMPLE DE SÉQUENCE D'ENTRETIEN DES SURFACES

1. **Luminaire (si accessible)**
2. **Tablettes de rangement**
3. **Tablette de fenêtre**
4. **Miroir**
5. **Robinetterie**
6. **Lavabo**
7. **Dessous du lavabo (cuve et tuyauterie)**
8. **Poignées de porte**
9. **Interrupteurs**
10. **Cloche**
11. **Distributeurs (papier et savon)/séchoir à mains**
12. **Dessous des distributeurs**
13. **Barres de soutien**
14. **Vidange de la poubelle/porte-serviettes sanitaires**
15. **Nettoyage de toute souillure visible**
16. **Lavage de cloisons/partitions**
17. **Nettoyage de la tuyauterie apparente/rince-bassine**
18. **Nettoyage du siège de toilette**
19. **Nettoyage de l'intérieur de la cuve/urinoir**
20. **Pied du bol de toilette/dessous de l'urinoir**
21. **Lavage de la poubelle (intérieur et extérieur)**
22. Vérification du remplissage de la boîte de piquants/tranchants et la changer au besoin
23. Balayage (voir technique « vadrouillage des surfaces de sol »)
24. Lavage (voir technique « lavage des surfaces de sol »)

ENSUITE

Non applicable

PARTICULARITÉS

Le balayage doit être effectué sur une base quotidienne et le lavage lorsque nécessaire. Cependant, une fois par semaine, un balayage et un lavage en profondeur doivent être effectués.

FICHE SYNTHÈSE C : Les procédures d'entretien

C- 3 Salle d'examen : nettoyage quotidien, hebdomadaire ou après un isolement

TÂCHES : **quotidienne** et **hebdomadaire**

Les surfaces à potentiel élevé de contamination doivent être nettoyées tous les jours et les surfaces à faible potentiel de contamination, une fois par semaine.

Dans certaines situations particulières, les surfaces à faible potentiel de contamination peuvent devenir à haut potentiel et vice-versa.

Suite à un isolement, effectuer l'ensemble des tâches.

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Si applicable, voir les mesures de précautions additionnelles mises en place dans votre établissement.

MATÉRIEL REQUIS

- chariot de désinfection
- linges préimprégnés avec codes de couleur
- outils de balayage et de lavage
- fournitures de balayage et de lavage
- fournitures nécessaires (sacs, papier, savon, etc.)
- vaporisateur si nécessaire
- brosse tout usage et grattoir
- petit balai et porte-poussière

PRODUITS

- détergent neutre
- détergent germicide
- nettoyant à vitres
- contrôleur d'odeurs
- crème à récurer

REMARQUES

- Utiliser au minimum un linge par environnement de patient et un linge par salle de toilette.
- Si la salle d'examen fait l'objet d'un isolement, se référer aux mesures de désinfection adoptées par votre établissement afin de se conformer aux techniques de travail en vigueur.
- En sortant d'une salle qui a fait l'objet d'un isolement, désinfecter les outils à l'aide des lingettes désinfectantes prévues à cet effet.
- En fonction des ententes en vigueur dans l'établissement, il se peut que les équipements soient à inclure dans la désinfection (voir chef d'équipe).

EXEMPLE DE SÉQUENCE D'ENTRETIEN DES SURFACES

1. **Luminaire (si accessible)**
2. **Tablettes de rangement**
3. **Tablette de fenêtre**
4. **Mobilier divers**
5. **Téléphone**
6. **Lavabo et robinetterie**
7. **Distributeurs papier/savon**
8. Vérification du remplissage de la boîte de piquants/tranchants et la changer au besoin
9. **Table, chaise, fauteuil**
10. **Table d'examen**
11. **Souillures visibles sur les murs**
12. **Vidange de la poubelle**
13. **Laver la poubelle (intérieur et extérieur)**
14. **Cloche**
15. **Interrupteurs**
16. **Poignées de porte**
17. Balayage (voir technique « vadrouillage des surfaces de sol »)
18. Lavage (voir technique « lavage des surfaces de sol »)

ENSUITE

Non applicable

PARTICULARITÉS

Le balayage doit être effectué sur une base quotidienne et le lavage lorsque nécessaire. Cependant, une fois par semaine, un balayage et un lavage en profondeur doivent être effectués.

www.msss.gouv.qc.ca